

● **FEUX DE FORÊT**

4 PYROMANES SOUS MANDAT DE DÉPÔT

● Quatre personnes présumées impliquées dans les derniers incendies ravageurs qui ont touché plusieurs wilayas du pays ont été arrêtées et placées sous mandat de dépôt. Il s'agit de deux individus soupçonnés d'avoir provoqué des feux de forêt dans la wilaya de Tizi Ouzou et de deux autres dans la wilaya de Sétif.

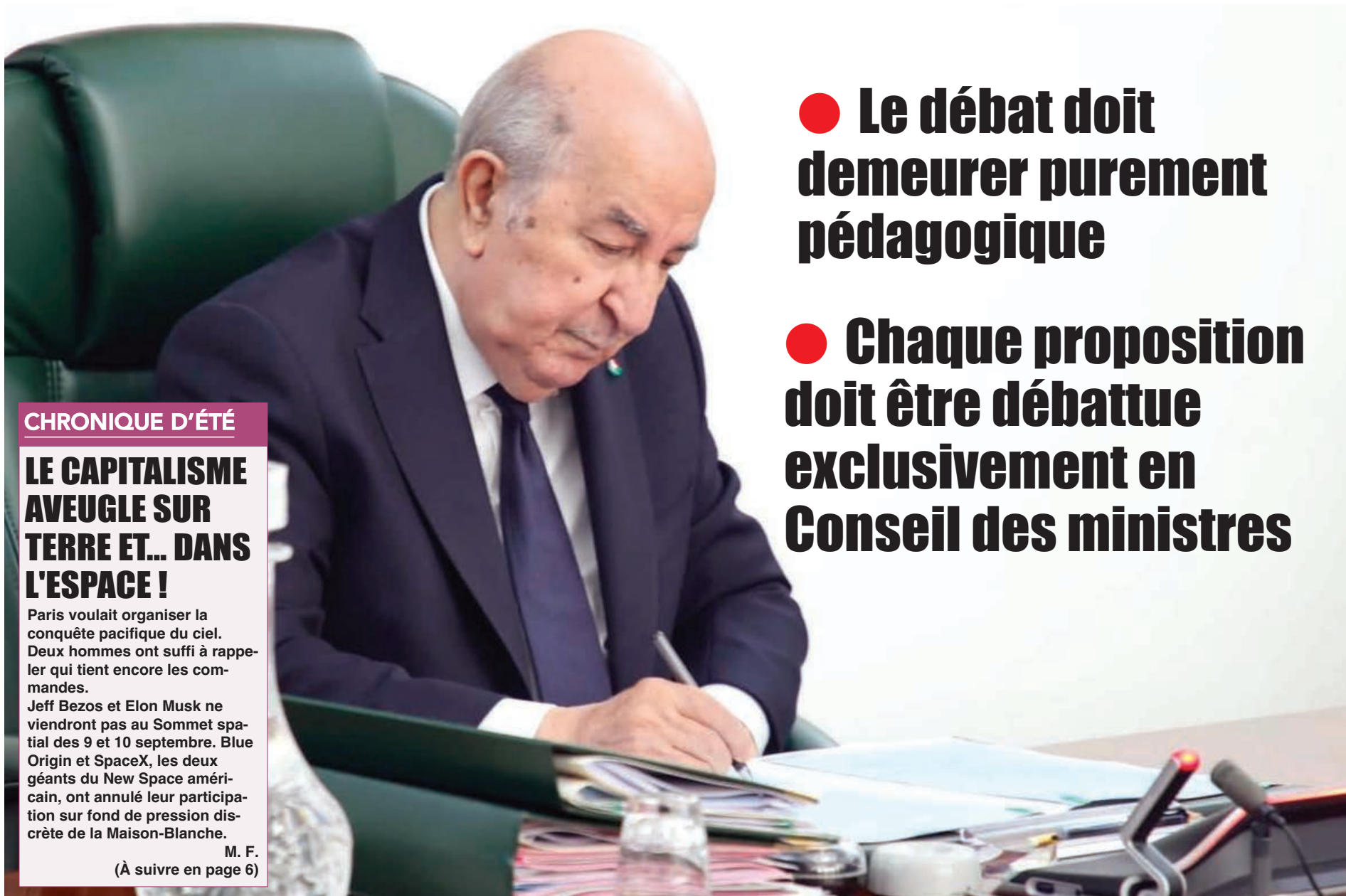
PAGE 3



● **RÉFORME DU SYSTÈME ÉDUCATIF**

TEBBOUNE MET LES POINTS SUR LES I !

PAGE 5



● **Le débat doit demeurer purement pédagogique**

● **Chaque proposition doit être débattue exclusivement en Conseil des ministres**

CHRONIQUE D'ÉTÉ

LE CAPITALISME AVEUGLE SUR TERRE ET... DANS L'ESPACE !

Paris voulait organiser la conquête pacifique du ciel. Deux hommes ont suffi à rappeler qui tient encore les commandes.

Jeff Bezos et Elon Musk ne viendront pas au Sommet spatial des 9 et 10 septembre. Blue Origin et SpaceX, les deux géants du New Space américain, ont annulé leur participation sur fond de pression discrète de la Maison-Blanche.

M. F.
(À suivre en page 6)

ÉCLAIRAGE

LE PRÉSIDENT OUVRE UN NOUVEAU FRONT CONTRE LES LOBBIES

À la suite de données transmises par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a convoqué le Premier ministre ainsi que plusieurs responsables directement chargés des secteurs du commerce et des finances.

Selon le communiqué de la présidence, la réunion a porté sur des données jugées préoc-

cupantes, susceptibles d'avoir des conséquences directes sur l'économie nationale et les finances publiques. Le Président a ordonné que les mesures nécessaires soient prises contre les auteurs de fausses déclarations dont l'objectif serait d'entraîner un épuisement du Trésor public. Le communiqué évoque même «un plan préparé avec minutie» visant à porter atteinte aux fondements de l'économie nationale. Mais derrière cette nouvelle alerte se dessi-

ne un combat que Abdelmadjid Tebboune connaît déjà. En 2017, lorsqu'il était Premier ministre, il s'était attaqué frontalement aux lobbies de l'importation, alors principale activité lucrative d'une oligarchie qui avait largement prospéré à l'ombre du système. Cette offensive contre les pratiques illégales, les privilèges et l'enrichissement illicite avait été l'une des causes de son éviction de la tête du gouvernement. Aujourd'hui, devenu président de la

Par Maâmar Farah

République et disposant de prérogatives autrement plus larges, Tebboune semble mesurer avec davantage de force la persistance de ces réseaux. Les lobbies n'ont pas disparu avec les bouleversements politiques. Ils ont changé de formes, de relais et parfois de méthodes.

M. F.
(Suite en page 7)

Un jour, un sondage



PENSEZ-VOUS QUE TRUMP VA RÉUSSIR SA MÉDIATION ENTRE LA RUSSIE ET L'UKRAINE ?

☐

OUI

☐

NON

☐

Sans opinion

PENSEZ-VOUS QU'IL FAUT OUVRIR D'AVANTAGE DE MARCHÉS DE PROXIMITÉ DÉDIÉS AUX ARTICLES SCOLAIRES ?

Résultat sondage

Oui
63,9%

Non
18,5%

Sans opinion
17,6%

Le dessin de Karim

TRUMP TOUJOURS COÏNCÉ AU FOND DU DÉTROIT



SOIT DIT EN PASSANT

LES ZÉLATEURS DU COURAGE À DISTANCE

Par Malika Boussouf
malikaboussouf@yahoo.fr



Il est une catégorie d'observateurs dont le patriotisme ne s'exprime jamais mieux qu'à travers l'objectif d'un écran, bien à l'abri, à des milliers de kilomètres des réalités du terrain. Protégés par le confort de la distance et la sécurité de l'exil, ils observent les secousses du pays qui les a vus naître avec une complaisance glaciale.

Depuis leurs refuges lointains, ils jettent de l'huile sur le feu, exhortent les foules à la révolte et réclament le chaos. Ils sont les illustres représentants de cette doctrine du cynisme.

La stratégie du «armons-nous et partez». Pour eux, le sacrifice est une vertu cardinale, à condition qu'il soit accompli par les autres.

À cette lâcheté géographique s'ajoute l'imposture morale. Car ces docteurs en vertu ne se contentent pas de prêcher le soulèvement. Ils s'im-

provisent «gardiens du temple». Investis d'une soi-disant mission divine, ils s'arrogent le droit de décréter qui est pur et qui ne l'est pas, qui sert la patrie et qui la trahit. Dans leur tribunal à ciel ouvert, le harcèlement devient une obligation sacrée et le moindre geste d'indépendance, une hérésie à broyer.

À défaut de pouvoir gouverner un pays dont ils ignorent le quotidien, ils cherchent à en régenter les consciences. Ils affirment vouloir le plus grand bien à un peuple qu'ils méprisent pourtant dans ses choix et ses aspirations à la paix. L'aversion féroce qu'ils éprouvent à l'égard des institutions trahit leurs véritables motivations. Il ne s'agit pas d'édifier ou de secourir, mais de régner. Quitte à le faire sur des ruines. Leur obsession pour une terre dont ils se gardent bien de flatter les réussites ou

de partager les peines relève d'une volonté de contrôle quasi obsessionnelle.

Le véritable amour d'un pays ne se mesure ni au nombre d'injures proférées depuis l'extérieur ni à la violence des diktats moraux imposés aux citoyens. Le courage ne s'exerce pas à distance, et la foi ne saurait servir de prétexte à la destruction collective.

Face à ceux qui rêvent de voir la maison brûler depuis leur balcon sécurisé, la seule réponse valable demeure la maturité d'un peuple qui refuse d'être le carburant de leurs frustrations.

M. B.

PERISCOPE

Mardi 8 septembre 2026 - Page 2

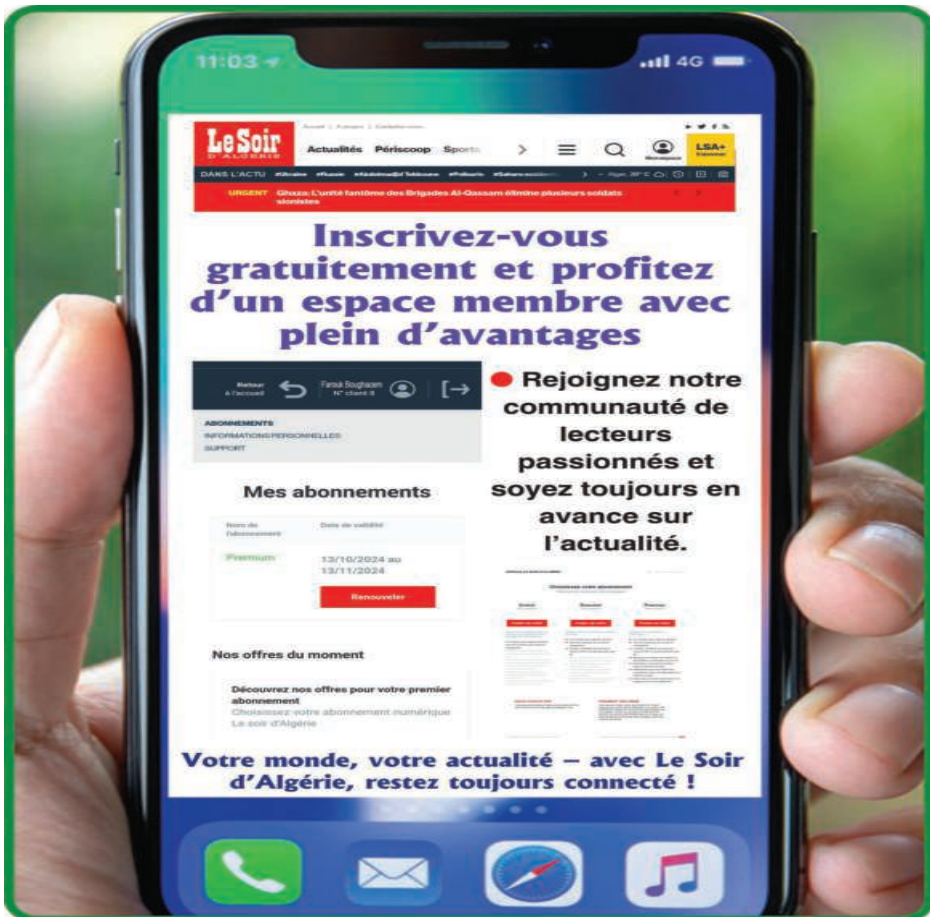
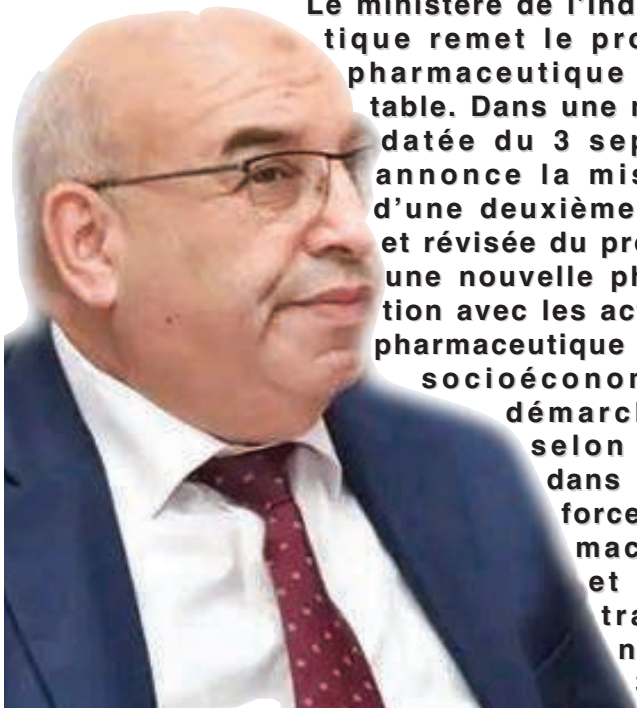
CHAMBRES UNIVERSITAIRES À CARTE INTELLIGENTE

Plusieurs résidences universitaires de la wilaya de Boumerdès sont désormais dotées d'un système d'ouverture des chambres par carte intelligente. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la numérisation et de la modernisation des services universitaires et vise à renforcer la sécurité et le confort des étudiants grâce aux solutions numériques.



RETOUR À LA CONCERTATION

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique remet le projet de politique pharmaceutique nationale sur la table. Dans une note d'information datée du 3 septembre 2026, il annonce la mise à disposition d'une deuxième version enrichie et révisée du projet, ouvrant ainsi une nouvelle phase de concertation avec les acteurs de la chaîne pharmaceutique et les partenaires socioéconomiques. Une démarche qui s'inscrit, selon le département, dans la volonté de renforcer le secteur pharmaceutique national et de poursuivre la trajectoire vers le niveau de maturité 3 (ML3) de l'OMS.



CONSTANCES

L'ARNAQUE À CIEUX OUVERTS

Slimane Laouari
lawarysliman@gmail.com



Les escroqueries, il y en a de toutes sortes, de toutes les dimensions et de toutes les couleurs sur la toile. C'est sur

les réseaux que les escrocs opèrent et prospèrent le plus. Il doit y avoir d'autres raisons pour expliquer ce choix de logistique mais il y en a une que tout le monde peut comprendre, tellement elle tient de l'évidence : ce sont ces espaces qui offrent le terrain le plus fertile au business. Faciles d'accès et d'utilisation, Facebook et ses démembrements fournissent également un potentiel inestimable de clients à l'arnaque. S'y ajoute, comme c'est le cas dans notre vaste et beau pays, ce sentiment d'impunité qui fait pousser des ailes aux escrocs. Ils se développent alors en diversifiant leurs activités à la manière des entreprises les plus performantes, chaque jour plus audacieux et partant convaincants. Dans la foulée naissent de nouvelles vocations. La faiblesse sociale, l'ignorance et parfois la cupidité font le reste pour que fleurissent les affaires. Les services de l'Etat qui ont la mission de combattre cette délinquance moderne font ce qu'ils peuvent en matière de sanction et de dissuasion. Ça n'a pas l'air de suffire mais la volonté politique en la matière est là. Sinon, les offres se multiplient : ventes fictives, tromperie sur la marchandise, travail à domicile, crédits en veux-tu en voilà, médecine traditionnelle, médecine tout court, roqia charia... Je ne sais pas pour vous mais en ce qui me concerne, je vois bien une opération grand nettoyage dans le coin.

S. L.

FEUX DE FORÊT

4 PYROMANES SOUS MANDAT DE DÉPÔT

Quatre personnes présumées impliquées dans les derniers incendies ravageurs qui ont touché plusieurs wilayas du pays ont été arrêtées et placées sous mandat de dépôt. Il s'agit de deux individus soupçonnés d'avoir provoqué des feux de forêt dans la wilaya de Tizi Ouzou et de deux autres dans la wilaya de Sétif.

C'est ce qu'a annoncé, hier lundi, le parquet de la République près le Pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée transnationale du tribunal de Sidi-M'hamed (Alger). «Conformément aux dispositions de l'article 19 du code de procédure pénale, le parquet de la République près le Pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée transnationale du tribunal de Sidi-M'hamed informe l'opinion publique que, dans le cadre de la lutte contre les crimes terroristes, subversifs et la criminalité organisée transnationale, et suite aux feux de forêt enregistrés récemment dans certaines wilayas du pays, la même instance judiciaire a traité trois (3) affaires liées à des groupes criminels ayant incendié le domaine forestier», a fait savoir le parquet de la République dans un communiqué.

La première affaire concerne le nommé Ben Moumen Mehdi, pour avoir mis le feu au milieu de broussailles denses et sèches à proximité de la zone forestière située au niveau de la route des Puits, près de la résidence universitaire pour filles de Tizi Ouzou. Selon la même source, l'intéressé a été arrêté en flagrant délit par un groupe de citoyens,

avec la récupération d'une séquence vidéo documentant sa présence et son acte sur le lieu du sinistre. La deuxième affaire concerne l'arrestation du nommé Mouzni Merzouk «après avoir volontairement mis le feu au milieu de la forêt située au lieu-dit Aït-Aïssa-Ouziane, dans la commune de Maâtkas (wilaya de Tizi Ouzou), avec la récupération d'une séquence vidéo documentant l'acte d'incendie commis par cette personne».

Le parquet de la République a ajouté que le mis en cause a jeté des pierres contre les éléments de la Protection civile pendant l'extinction des flammes.

La même source a cité, en outre, des déclarations du suspect selon lesquelles il est sympathisant de l'organisation terroriste MAK.

Quant à la troisième affaire, le parquet de la République a précisé qu'elle concerne deux individus ayant mis le feu à des broussailles et à des arbres forestiers dans la forêt de Montano, dans la commune de Tizi N'Bechar (wilaya de Sétif), à savoir les nommés Chetibi Imad et Berbache Slimane, dont la présence sur les lieux de l'incendie a été confirmée par expertise scientifique. «Suite à l'enquête préliminaire menée par la



بن مومن مهدي

موزني مرزوق



شطبي عماد

برباش سليمان

Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la Sûreté de la wilaya de Tizi Ouzou et le Service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Sétif, quatre (04) personnes suspectées d'appartenir à ce réseau criminel ont été arrêtées, l'enquête ayant établi leur implication dans les incendies du domaine forestier», a indiqué la même source. Les suspects ont été présentés, hier lundi, devant les instances judiciaires. Après leur audition par le juge d'instruction, ils ont été placés en détention provisoire. Ils sont poursuivis pour les chefs d'inculpation

d'actes subversifs visant à mettre en danger la vie des personnes, leur sécurité et leurs biens, ainsi que d'incendie volontaire du domaine forestier de l'État, faits prévus et réprimés par les articles 87 bis du code pénal et 138 de la loi relative aux forêts et aux richesses forestières.

Cette affaire intervient à la veille de la révision du code pénal, en vue d'introduire des aménagements relatifs à l'application de la peine de mort contre les auteurs des incendies et leurs commanditaires et contre les ravisseurs des mineurs.

K. A.

ATTAF RÉITÈRE LA POSITION DE L'ALGÉRIE :

«Pleine solidarité avec les pays arabes victimes d'attaques»

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a participé, lundi, au Caire, aux travaux de la 166^e session ordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel, indique un communiqué du ministère.

La réunion, présidée par la République tunisienne, pays frère, a examiné nombre de questions inscrites à son ordre du jour, en tête desquelles les derniers développements de la question palestinienne, les répercussions de l'escalade militaire sur la région du Golfe arabe et la situation tendue dans nombre de pays arabes, précise la même source.

Le Conseil a également adopté une série de décisions, qui traduisent les positions arabes constantes à l'égard de ces différentes questions et soulignent la nécessité de consolider la solidarité arabe et d'intensifier les efforts visant à faire face aux crises et à relever les défis auxquels la région est confrontée, ajoute le communiqué. Des décisions liées au fonctionnement du Secrétariat général de la Ligue ont, par ailleurs, été examinées



et adoptées, selon la même source. Dans une allocution prononcée lors des travaux de cette session, le ministre d'Etat a réaffirmé «les positions constantes de l'Algérie en faveur du peuple palestinien et de sa juste cause, ainsi que son soutien à ses droits légitimes et

inaliénables, à leur tête son droit à l'établissement de son Etat indépendant et souverain dans ses frontières reconnues et avec El-Qods comme capitale», précise le communiqué. M. Attaf a également réitéré «la pleine solidarité de l'Algérie avec les pays arabes victimes d'attaques», relevant «la nécessité d'adopter une approche globale pour le règlement des crises que connaît la région, en s'attaquant à leurs causes profondes et en privilégiant les solutions politiques et le dialogue, afin de garantir le rétablissement de la sécurité et de la stabilité et de préserver la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale des Etats arabes».

Dans ce sillage, le ministre d'Etat a insisté sur l'importance de promouvoir et de renforcer l'action arabe commune, mettant en exergue «le soutien de l'Algérie au processus de réforme de la Ligue arabe et au développement de ses mécanismes de travail, afin de lui permettre de jouer un rôle plus actif dans la défense des intérêts arabes communs et de relever les défis croissants induits par les développements rapides dans la région».

APS

ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE

Le FLN projette de maintenir son leadership

Le Front de libération nationale compte faire des élections locales du 28 novembre prochain l'occasion de confirmer, voire de conforter son leadership sur la scène politique nationale.

Mohammed K. — Alger (Le Soir) Le parti du Front de libération nationale se prépare activement pour les élections locales du 28 novembre prochain. Et pour cause, la direction nationale du vieux front multiplie les rencontres organiques avec l'objectif clairement affiché de maintenir, voire conforter la position de leader incontesté et incontestable de la scène politique nationale.

Ainsi, après avoir installé plusieurs secrétaires de mouhafadha, démarche qui s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la réorganisation des structures du parti et du renforcement de leur efficacité, en adéquation avec les exigences de la prochaine étape et après avoir réuni, samedi dernier les bureaux des sections et des mouhafadhas de la wilaya d'Alger, le secrétaire général du parti FLN a regroupé, hier lundi, l'ensemble des secrétaires de mouhafadha du vieux front.

Dans une allocution d'orientation prononcée à cette occasion, Abdelkrim Benmbarek a estimé que les élections locales de fin novembre prochain «ne constituent pas un simple rendez-vous politique passager mais un véritable test de notre état de préparation et d'une nouvelle occasion de démontrer que notre parti, fort de son capital et de son ancrage, demeure constamment au premier plan de la scène politique».

Pour lui, le succès aux prochaines élections locales exige une «présence réelle sur le terrain, une communication constante avec les citoyens et un travail dans un esprit d'équipe soudée, afin de susciter

une large adhésion du peuple algérien ; cela permettra à notre parti de réaliser des résultats majeurs qui consolideront sa position de leader». Et de rappeler, à l'occasion, les résultats des dernières élections législatives, lors desquelles le parti a légitimement décroché la première place avec 91 sièges au Parlement; une réussite qui est le fruit de votre militantisme et de votre dévouement au service des causes de la Nation», dirait-il à l'adresse de l'assistance.

Pour le patron du FLN, «la poursuite de la réussite de tels résultats exige de relever le seuil des défis, pour que les prochaines élections locales constituent une confirmation décisive de ce leadership démocratique et le prolongement de cette orientation stratégique. Je tiens à affirmer devant vous, avec clarté et certitude : notre objectif suprême, en prenant part à ces élections, ne se limite pas à la simple conquête de sièges ; notre but majeur et sacré est, avant tout et par-dessus tout, de servir le citoyen et la patrie», affirmera Benmbarek, promettant de présenter lors de ce scrutin les profils les plus compétents en matière de gestion, les plus intègres et les plus aptes à impulser le saut qualitatif nécessaire au développement et à atteindre l'objectif d'un service public exemplaire.

Le secrétaire général du FLN dira fonder sa démarche sur la «cohésion des rangs ainsi que sur la préservation de l'unité du parti et de la patrie». Et de plaider pour «l'ouverture nécessaire de la candidature à tous les militants et toutes les militantes, sans exclu-



Photo : DR

sion ni marginalisation, estimant que le dernier mot revient aux urnes, à la base militante et à la compétence». Il invitera dans la foulée, au «rassemblement de tous les militants sans exception, estimant que le parti offre de la place pour tous ses enfants, et que la force du front réside dans l'unité des rangs ainsi que dans la complémentarité des énergies. Ouvrez les portes et faites des structures locales des espaces fédérateurs qui rassemblent au lieu de diviser, et qui bâtissent au lieu de détruire», dira-t-il.

Critères rigoureux pour le choix des candidats

Benmbarek rassurera en affirmant que le processus de collecte et d'examen des dossiers de candidature — mené au niveau des kamas et des mouhafadhas et par les membres de la commission de wilaya chargée des investitures — s'opérera dans une transparence absolue et une objectivité totale,

loin de toute subjectivité, de tout favoritisme ou de calculs mesquins». La commission de wilaya chargée des candidatures assume une responsabilité morale et militante majeure ; elle se doit de veiller à ce que les listes proposées soient représentatives de toutes les catégories sociales et de toutes les zones géographiques, tout en tenant compte des spécificités locales.

Ces listes doivent être en phase avec les aspirations de la population et capables d'instaurer un dialogue avec les citoyens, en répondant à leurs préoccupations quotidiennes et à leurs attentes», dira-t-il encore.

Pas que cela, puisque le patron du FLN précisera que «le processus de sélection des candidats du parti pour cette échéance électorale doit obéir à des critères rigoureux et intangibles, établis en fonction de nos priorités de principe et de nos orientations politiques, car, l'enjeu, pour les prochaines élec-

tions aux Assemblées populaires communales et de wilaya, va bien au-delà de la simple conquête de sièges ; nous aspirons à proposer de véritables alternatives fondées sur le développement local durable. Le citoyen algérien attend de nous des programmes réalistes, capables de désenclaver les territoires, de créer de la richesse, de générer des emplois, d'améliorer le cadre de vie et de valoriser les potentialités de chaque commune».

«Les candidats que le parti désignera par votre intermédiaire, en se fondant sur les critères susmentionnés, devront être à même de concrétiser ces programmes de développement durable sur le terrain, en toute transparence et intégrité, et à l'abri de tout soupçon.

L'objectif ultime est clair et sans équivoque : nous voulons que le parti demeure la locomotive qui impulse la dynamique politique du pays», conclura Benmbarek.

M. K.

MÉDÉA

Révision exceptionnelle des listes électorales et mise en place du dispositif logistique

À l'approche des élections locales prévues le 28 novembre 2026, la wilaya de Médéa renforce ses préparatifs pour assurer les meilleures conditions matérielles et logistiques au déroulement du scrutin. Une réunion de coordination consacrée à cette échéance a réuni le chef de l'exécutif en l'occurrence Djilali Doumi, plusieurs responsables administratifs ainsi que des représentants de l'Autorité nationale indépendante des élections.

Cette rencontre intervient dans le cadre de l'application des dispositions de l'ordonnance n° 21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, notamment son article 7, dans sa nouvelle rédaction, qui confie aux services des collectivités locales des missions liées à la préparation matérielle et logistique des opérations électorales. Le rendez-vous a concerné également le wali délégué de la circonscription administrative de Ksar El Boukhari, le secrétaire général de la wilaya, les coordina-

teurs de l'Autorité nationale indépendante des élections pour Médéa et Ksar El Boukhari, l'inspectrice générale, ainsi que les directeurs de la réglementation et des affaires générales, de l'administration locale et des transmissions nationales. Les directeurs des différents secteurs concernés par les préparatifs étaient également présents.

463 centres de vote concernés

Les travaux ont notamment porté sur l'installation de la commission de wilaya chargée d'appuyer l'Autorité nationale indépendante des élections dans la préparation et l'organisation du scrutin. À cette occasion, le directeur de la réglementation et des affaires générales (DRAG) a présenté les différents paramètres liés à l'opération électorale, notamment les données relatives au corps électoral ainsi que le dispositif des structures appelées à accueillir les électeurs. Le dispositif présenté lors de la réunion fait état de 463 centres de vote. Les responsables ont également passé en revue les normes et dispositions organisationnelles devant encadrer la préparation du scrutin.

Des moyens humains et matériels à mobiliser

Le wali a pour sa part instruit les différents services concernés de veiller à la mobilisation de l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires au bon déroulement de l'opération électorale au niveau des communes, des centres et des bureaux de vote; insistant aussi sur la nécessité d'une coordination permanente avec les services de l'Autorité nationale indépendante des élections, ainsi que sur le renforcement de la concertation entre les différentes administrations et secteurs impliqués. Les services concernés devront, par ailleurs, assurer les dispositions nécessaires et procéder aux constatations de terrain relatives aux conditions de préparation logistique, afin d'anticiper les éventuelles contraintes et de garantir une organisation optimale du scrutin.

Cette démarche vise à assurer une prise en charge coordonnée des différents aspects matériels de l'élection, dans le respect des compétences de chaque intervenant et du cadre réglementaire en vigueur.

La révision exceptionnelle des listes électorales lancée

La réunion intervient également au moment où a débuté, ce dimanche, la révision exceptionnelle des listes électorales, à la suite du décret présidentiel n° 26-284, portant convocation du corps électoral pour les élections locales.

Cette opération constitue une étape importante dans le processus préparatoire au scrutin du 28 novembre. Les responsables ont souligné, à ce titre, la nécessité de poursuivre les préparatifs à un rythme régulier et de maintenir une coordination étroite entre l'ensemble des intervenants.

L'accent a également été mis sur le strict respect des dispositions légales et réglementaires, ainsi que sur la nécessité de préserver la volonté des électeurs et de garantir leur liberté de choix.

À travers ce dispositif, il est question d'anticiper les différentes exigences liées à l'organisation des élections locales et réunir les conditions nécessaires à un déroulement du scrutin dans les meilleures conditions.

C. B. B.

RÉFORME DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Tebboune met les points sur les i !

Pas de place pour les polémiques politiques ou les annonces précipitées concernant l'école. À l'approche de la rentrée 2026-2027, le président de la République appelle à préserver le secteur des conflits idéologiques, à consolider les acquis et à miser sur une gestion méthodique, avec une priorité clairement affichée : améliorer la qualité et la performance du système éducatif.

Le président de la République a ordonné de tenir l'école à l'écart de tout courant idéologique et de tout conflit politique qu'il juge stérile. Cette orientation vise à garantir au secteur de l'éducation un environnement stable, propice à l'exercice de sa mission fondamentale : transmettre les savoirs, former les générations futures et contribuer à la construction du citoyen. Dans cette perspective, les discussions et débats portant sur le fonctionnement de l'école doivent, selon les orientations données, rester centrés sur les questions pédagogiques et éducatives. La priorité doit ainsi être accordée à des problématiques concrètes, telles que l'amélioration des apprentissages, la qualité de l'enseignement, la formation des enseignants, l'accompagnement des élèves et l'efficacité du système éducatif. Cette volonté de préserver l'école des polarisations politiques traduit également l'objectif de maintenir la continuité et la stabilité du service public de l'éducation, particulièrement à l'approche d'une nouvelle année scolaire.

Autre instruction présidentielle : éviter tout tapage médiatique concernant d'éventuels changements ou propositions touchant au secteur de l'éducation. Le principe avancé est clair : toute proposition susceptible d'entraîner une modification dans le fonctionnement ou l'organisation du secteur doit faire l'objet d'un examen institutionnel avant toute communication

publique. Les propositions devront ainsi être débattues exclusivement dans le cadre du Conseil des ministres. Cette démarche vise notamment à éviter que des annonces prématurées, des hypothèses ou des propositions encore à l'étude ne suscitent de l'incertitude chez les personnels de l'éducation, les élèves et leurs familles. Elle consacre également le Conseil des ministres comme espace institutionnel approprié pour examiner, arbitrer et éventuellement adopter les orientations susceptibles d'engager l'avenir du système éducatif.

Concernant spécifiquement la rentrée scolaire 2026-2027, le président de la République a instruit le ministre chargé du secteur de veiller à une meilleure exploitation des acquis et des avantages

Le président de la République a ordonné de tenir l'école à l'écart de tout courant idéologique et de tout conflit politique qu'il juge stérile.

récemment réalisés dans le domaine de l'éducation. L'objectif est de s'appuyer sur les progrès déjà enregistrés plutôt que de multiplier les changements sans évaluation préalable. La gestion du secteur doit désormais s'inscrire dans une approche « méthodique



Photo : DR

et étudiée », susceptible de garantir les conditions nécessaires à une rentrée réussie. Cette orientation place donc la consolidation au cœur de la préparation de la nouvelle année scolaire. Une rentrée scolaire réussie ne se mesure pas seulement à la reprise effective des cours. Elle doit également permettre aux établissements de fonctionner dans de bonnes conditions, aux enseignants d'exercer leur mission avec les moyens nécessaires et aux élèves de bénéficier d'un environnement favorable à l'apprentissage. L'enjeu consiste ainsi à transformer les acquis du secteur en résultats concrets sur le terrain. Cela implique une gestion rigoureuse des ressources, une meilleure organisation des établissements et une attention particulière portée aux besoins pédagogiques.

Parmi les orientations mises en avant, figure également l'impor-

tance d'un investissement judicieux dans les ressources humaines dont dispose désormais le secteur de l'éducation. Le système éducatif bénéficie d'un important capital humain, constitué au fil de décennies d'expérience. Depuis l'indépendance, plusieurs

...éviter tout tapage médiatique concernant d'éventuels changements ou propositions touchant au secteur de l'éducation.

générations d'enseignants, de cadres et de personnels administratifs ont contribué au développement de l'école algérienne et à l'accumulation d'un savoir-faire considérable.

Les orientations données pour la rentrée 2026-2027 dessinent

ainsi une approche davantage axée sur la rationalisation de la gestion du secteur.

La méthode consiste à partir de l'existant, à identifier les acquis, à mesurer leur efficacité, puis à renforcer ce qui fonctionne tout en corrigeant les insuffisances. Cette logique vise à éviter les changements précipités et à privilégier des décisions fondées sur l'évaluation et l'expérience du terrain. La rentrée scolaire 2026-2027 doit ainsi être abordée sous le signe de la continuité, de la rigueur dans la gestion et de la valorisation des acquis. Le défi consiste moins à multiplier les annonces qu'à faire fonctionner efficacement les dispositifs existants et à mobiliser au mieux les ressources humaines disponibles. La réussite de la rentrée dépendra donc autant de la qualité des décisions prises que de leur mise en œuvre concrète sur le terrain.

Ilhem Tir

SELON L'ONAEA

Recul du taux d'analphabétisme en Algérie à 4,7%

Les efforts continus de l'Etat en matière d'alphabétisation ont permis de faire reculer le taux d'analphabétisme à 4,7%, grâce à l'adoption d'une stratégie nationale efficace et à la mobilisation des moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif, indique le directeur de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA), Hicham Brim.

Dans une déclaration à l'APS, à la veille de la célébration de la Journée internationale de l'alphabétisation (8 septembre), M. Brim a précisé que le taux d'analphabétisme en Algérie «a reculé à 4,7%, après avoir été de 7,4% en 2022», grâce aux efforts continus de l'Etat visant à consolider les possibilités d'éducation et de formation au profit des différentes catégories de la population, dans le cadre d'une approche participative entre les secteurs, les institutions et les associations concernés aux niveaux national et local».

Ces efforts ont permis d'obtenir des résultats concrets, avec 262.443 apprenants inscrits dans les classes d'alphabétisation au cours de la dernière année scolaire, dont 91% de femmes.

Dans le cadre de la poursuite de leur parcours éducatif et de formation, de manière à renforcer leurs possibilités d'insertion socio-professionnelle, M. Brim a fait savoir que 2.434 apprenants ont intégré, en 2026, des programmes d'enseignement à distance, tandis que 313 autres ont rejoint le secteur de la formation professionnelle.

Il a également fait état de 919 apprenants recensés dans les centres de solidarité nationale répartis à travers 26 wilayas, ainsi que de 306 apprenants non-voyants bénéficiant

de ce programme grâce à la technique du braille, sur le nombre total des apprenants.

Sur un autre plan, lié à l'accompagnement des programmes nationaux dans le domaine de la numérisation, le directeur de l'ONAEA a fait état de l'intégration des TIC comme moyen supplémentaire contribuant

au renforcement des processus d'enseignement et d'apprentissage, à travers notamment la numérisation de certains ouvrages et supports pédagogiques dédiés à l'alphabétisation.

M. Brim a, par ailleurs, assuré que les acquis réalisés dans le domaine de l'alphabétisation traduisent l'engagement de l'Algérie à poursuivre ses efforts dans ce sens, partant du fait que l'alphabétisation «ne se limite plus à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, mais constitue désormais un investissement dans l'homme, en lui permet-

tant d'acquérir des connaissances et des compétences, tout en renforçant sa capacité à participer activement au développement et à l'édification de la société de la connaissance».

A l'instar des autres pays du monde, l'Algérie célèbre cette année la Journée internationale de l'alphabétisation sous le slogan «L'alphabétisation pour les peuples... la planète et la prospérité». La wilaya de Sétif abritera, aujourd'hui mardi, les activités marquant cette journée.

APS

JIJEL

Les 23 écoles endommagées seront prêtes avant la rentrée

Le secteur de l'éducation a été touché par les feux qu'avait connus la wilaya de Jijel les 26 et 27 août dernier. En effet, le directeur de l'éducation a révélé que 23 établissements scolaires ont été impactés par ces feux qui se sont déclarés dans 18 communes de la wilaya, dont 20 écoles primaires et 3 CEM se trouvant dans les communes de Bordj Thar, Djemaâ-Béni-Hebib, Bourraoui-Belhade, Chekfa, Texenna.

Le même responsable a souligné, par ailleurs, que les travaux de réhabilitation de ces infrastructures scolaires, confiés à l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de plusieurs wilayas du pays et l'AADL, avancent à une cadence accélérée.

De son côté, le président de l'Assemblée populaire de la commune de Chekfa, Mounir Bensam, nous a affirmé que les travaux de réhabilitation des écoles primaires touchées des localités de Boumelih, Aghbela

et Berkas tirent à leur fin. Le même responsable a souligné, par ailleurs, que les travaux touchent la peinture et certaines conduites d'eau potable saccagées par les feux, précisant que les dégâts causés à ces infrastructures scolaires sont relativement légers. Cependant, il a révélé que l'école de Boumelih a été dotée de climatiseurs.

D'autre part, on a appris auprès d'un élu communal que la commune de Bordj Thar a enregistré la dégradation des établissements scolaires, dont 5 écoles primaires se trouvant dans les localités de Taghrast, Acherar, Bouyahmed et le CEM situé au chef-lieu de ladite commune.

La même source a précisé que les travaux de réhabilitation de ces établissements scolaires tirent à leur fin et qu'ils seront prêts pour la prochaine rentrée scolaire qui aura lieu le 21 septembre en cours.

Bouhali Mohammed Chétif

GÉNÉRALISATION DES SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

3 000 zones bientôt couvertes à travers le pays

Une vaste opération de généralisation des services de télécommunications destinée à couvrir trois mille zones à travers le pays a été lancée, hier lundi. Ce programme cible particulièrement les régions rurales et à faible densité démographique, avec l'objectif de renforcer la couverture des services numériques et de réduire les disparités territoriales en matière d'accès à la connectivité.

Rym Nasri – Alger (Le Soir) – L'Algérie, qui fait du numérique un pilier de développement, poursuit la modernisation et le renforcement de ses infrastructures de télécommunications à travers le pays. Elle vient de lancer une vaste opération de généralisation des services de télécommunications.

La plus importante jamais engagée dans ce domaine, elle concernera trois mille zones réparties à travers l'ensemble des wilayas, notamment les régions à faible densité démographique comptant moins de deux mille habitants. Objectif : réduire

la fracture numérique, renforcer la couverture nationale et désenclaver les régions les plus isolées du pays.

Entièrement financée par l'Etat, cette opération a été annoncée par le ministère de la Poste et des Télécommunications qui a lancé, hier 7 septembre 2026, un appel d'offres dans le cadre du service universel des communications électroniques, au niveau de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE). «Le cahier des charges permettra aux opérateurs de communi-



tions électroniques de soumettre leurs offres afin d'assurer la couverture et la fourniture des services dans les zones concer-

nées», souligne le communiqué du ministère. L'opération vise ainsi à étendre les réseaux et à réduire l'isolement numérique

des populations des zones rurales et difficiles d'accès. Un délai maximal de 18 mois a été fixé pour la réalisation de ce vaste programme, qui s'inscrit dans le cadre du service universel des communications électroniques, considéré comme l'un des principaux mécanismes permettant de garantir l'égalité d'accès aux services de télécommunications.

A travers cette nouvelle opération, qui intervient dans un contexte marqué par l'accélération de la transformation numérique, le ministère de la Poste et des Télécommunications entend poursuivre ses efforts pour garantir à l'ensemble des citoyens un accès équitable aux services de télécommunications et réduire progressivement les disparités entre les différentes régions.

Ry. N.

BDL

Plus de 2514 milliards DA de crédits accordés à la fin du premier semestre 2026

Le total des crédits accordés par la Banque de développement local (BDL) à ses clients a dépassé 2.514 milliards DA au 30 juin 2026, dont 1.019 milliards DA de crédits d'investissement, a indiqué lundi le PDG de la banque, Mustapha Ferfera.

Intervenant lors des travaux de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) de la banque, M. Ferfera a précisé que ces indicateurs reflètent «la dynamique de l'activité commerciale de la banque et sa capacité à mobiliser des ressources, à les orienter vers le financement des investissements et à accompagner les entreprises, les professionnels et les particuliers».

Le budget global de la banque a dépassé, durant la même période, 2.397 milliards DA, tandis que les ressources collectées

auprès de la clientèle ont dépassé 1.930 milliards DA, avec un produit net bancaire avoisinant les 42 milliards DA, a-t-il ajouté.

La prochaine étape sera axée sur la poursuite du renforcement de la collecte des ressources, l'intensification du financement de l'économie nationale et le développement de l'activité commerciale, tout en préservant les équilibres financiers et prudentiels de la banque, a souligné le responsable.

Les priorités de la banque incluent égale-

ment l'accélération de la transformation numérique, le développement des moyens de paiement et l'amélioration de la qualité des services, a-t-il poursuivi, mettant en avant les «atouts robustes» dont dispose la banque, à même de lui permettre de «rehausser son niveau de performance» et de «réaliser des résultats plus durables».

Les travaux de l'AGO de la banque, introduite au compartiment principal des actions de la Bourse d'Alger en mars 2025, se sont déroulés en présence du directeur général du Trésor et de la comptabilité au ministère des Finances, Hadj Mohamed Seba, et des actionnaires de la banque (particuliers, investisseurs institutionnels et personnes morales).

A cette occasion, les participants ont approuvé le passage d'un mode de gouvernance dissocié, fondé sur la séparation entre les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général, à un mode de gouvernance unifié, regroupant les fonctions de présidence du conseil d'administration et de direction générale dans le poste de PDG, dans le but de renforcer l'efficacité du système de gouvernance de la banque et de l'adapter à son nouvel environnement institutionnel.

L'assemblée générale a, par ailleurs, approuvé la désignation des commissaires aux comptes de la banque pour les exercices 2026, 2027 et 2028.

APS

CHRONIQUE D'ÉTÉ

LE CAPITALISME AVEUGLE SUR TERRE ET... DANS L'ESPACE !

Suite de la Une

Le message est clair, même s'il n'a jamais été formulé à voix haute : Washington n'a pas envie qu'on lui dicte des règles sur cybersécurité, débris orbitaux ou sécurité spatiale. L'Europe voulait poser les bases d'un droit commun de l'espace. Les États-Unis ont répondu par une chaise vide. Xavier Pasco, qui dirige la Fondation pour la recherche stratégique, résume la situation mieux que quiconque : la guerre du ciel est déclarée. Elle ne se joue plus seulement en orbite. Elle se joue déjà dans les salons feutrés des sommets diplomatiques, avant même le premier lancement. L'espace devait être un bien commun de l'humanité. Il devient un marché comme les autres, avec ses monopoles et ses logiques de rente. Musk possède la plus grande constellation de satellites au monde. Bezos construit son propre empire orbital. Les deux hommes cumulent, à eux seuls, une fortune qui dépasse le PIB de dizaines de pays. Et voilà que ces deux milliardaires boycottent un sommet parce qu'il ose évoquer une régulation. Le New Space n'a rien inventé. Il reproduit, à l'échelle cosmique, le vieux réflexe du capitalisme : accumuler, dominer, refuser toute règle qui viendrait brider l'appétit. Le ciel n'échappe pas à la loi du plus riche. Il l'amplifie. Cherchez le tiers-monde dans la liste des invités. Vous ne le trouverez pas, ou si peu. L'Afrique, l'Amérique latine, une bonne partie de l'Asie regardent ce sommet depuis le sol, sans siège à la table. On y parle pourtant de climat, d'observation des océans, de surveillance environnementale, des enjeux qui concernent au premier chef les pays les plus exposés au dérèglement climatique. Mais ce sont les puissances du Nord qui décideront, entre elles, de la manière dont ces données seront collectées, partagées, exploitées. L'espace se veut un bien commun. Il se construit pourtant comme un club fermé. Les mêmes qui ont façonné l'ordre économique mondial du siècle dernier écrivent aujourd'hui les règles du siècle suivant, sans se soucier de qui reste à la porte. Pékin ne figure pas non plus au centre des débats parisiens, alors que la Chine possède déjà sa propre station spatiale, son propre programme lunaire, ses propres constellations. Peut-on sérieusement discuter de gouvernance spatiale mondiale en laissant de côté la deuxième puissance spatiale de la planète ? La question mérite d'être posée sans détour. Deux hypothèses s'affrontent. Soit l'Europe cherche à bâtir un ordre transatlantique qui exclut délibérément Pékin. Soit elle redoute simplement que la présence chinoise ne complique davantage un sommet déjà fragilisé par les divergences franco-allemandes — Berlin ménageant les Américains, Paris durcissant le ton sur la souveraineté. Dans les deux cas, le résultat est le même : la Chine avance ses pions sans attendre d'invitation, pendant que l'Occident se dispute la présidence d'un club dont la moitié des membres a déjà déserté. On croyait que l'espace effacerait enfin les frontières et les hiérarchies terrestres. Il n'a fait que les faire monter d'un étage. Les mêmes logiques de pouvoir, les mêmes exclusions, les mêmes rapports de force qui gouvernent nos routes, nos ports et nos frontières se retrouvent désormais à 400 kilomètres d'altitude. L'humanité n'a pas conquis le ciel. Elle y a simplement déménagé ses vieilles querelles, en oubliant d'emporter avec elle ceux qui n'avaient pas les moyens du voyage.

Par Mâamar Farah

M. F.

POUR PRENDRE LES MESURES NÉCESSAIRES À L'ENCONTRE D'IMPORTATEURS AUTEURS DE FAUSSES DÉCLARATIONS

Tebboune préside une réunion spéciale



Photo : DR

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi, une réunion pour s'enquérir de près des données publiées récemment par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations et prendre les mesures nécessaires à l'encontre des auteurs de fausses déclarations, indique un communiqué de la présidence de la République.

«Suite à la publication des données émanant du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a convoqué le Premier ministre et nombre de responsables directs des secteurs du commerce et des finances, afin de s'enquérir de près de ces données qui touchent

directement à l'économie nationale et aux deniers publics, et de prendre les mesures nécessaires à l'encontre des auteurs de fausses déclarations, qui visent à épuiser les ressources du Trésor public dans le cadre d'un plan minutieusement préparé pour saper les fondements de l'économie nationale», lit-on dans le communiqué.

APS

ÉCLAIRAGE

LE PRÉSIDENT OUVRE UN NOUVEAU FRONT CONTRE LES LOBBIES

Par Maâmar Farah

Suite de la Une

Leur capacité à contourner les règles, à manipuler l'information économique ou à chercher à capter indûment les ressources publiques demeure un risque majeur.

C'est donc un nouveau front que le chef de l'État ouvre. Après la lutte contre le banditisme et le trafic de drogue, la bataille s'étend désormais au terrain économique, là où les intérêts financiers peuvent se transformer en véritables instruments de prédation.

La fermeté affichée dans le communiqué n'est, à cet égard, pas anodine. Il ne s'agit plus de simples irrégularités administratives, mais d'une tentative organisée de fragiliser les finances publiques et, au-delà, l'économie nationale. Nous ne doutons pas, dès lors, de la réactivité malsaine de ces coalitions de malfaiteurs économiques, habituées à défendre leurs intérêts lorsque l'État tente de refermer les portes de la rente. Elles savent se dissimuler, changer de visage et utiliser tous les relais disponibles.

Le Président le sait. Et s'il a retenu une leçon de 2017, c'est probablement celle-ci : s'attaquer aux réseaux qui prospèrent sur l'illégalité et l'enrichissement indu ne va jamais sans résistance. Cette fois, cependant, le combat ne se déroule plus dans les couloirs d'un gouvernement : il se joue au sommet de l'État.

M. F.

GRANDS PROJETS DE LIGNES FERROVIAIRES

Une priorité absolue pour le gouvernement

Le respect des délais de réalisation des mégaprojets de lignes ferroviaires Alger-Tamanrasset et Bled El Hadba-Oued Kebrit-port d'Annaba est une exigence importante pour le gouvernement. Ces deux projets structurants ont été examinés lors de la réunion du Conseil des ministres présidée, avant-hier dimanche, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Le chef de l'Etat a souligné que la ligne ferroviaire stratégique reliant le nord du pays à Tamanrasset, en passant par Laghouat-Ghardaïa-El Meniaa-In Salah, constitue une «priorité absolue». Il a appelé à «concentrer les efforts pour garantir sa livraison dans les délais impartis et sa mise en service à la fin de 2028». Pour lui, cette la ligne ferroviaire reliant Tamanrasset au nord du pays «constitue une réalisation historique inédite dans l'Algérie victorieuse».

La réalisation de ce projet, promesse faite lors de la campagne électorale pour la présidentielle de décembre 2019, figure parmi les mégaprojets stratégiques qui s'inscrivent dans le cadre du plan de développement du réseau ferroviaire national. Son rôle principal réside dans le renforcement de l'inter-

connexion entre le nord et le sud du pays, ainsi que dans le soutien au développement socio-économique des régions qu'il couvre.

Il s'agit d'une ligne de chemin de fer transsaharienne, reliant Alger à Tamanrasset en passant par Médéa, Djelfa, Laghouat, Ghardaïa, El Meniaa et In Salah sur une distance de 2 039 km, avec des trains de voyageurs atteignant une vitesse de 220 km/h et des trains de marchandises à 100 km/h.

Le tronçon reliant Boughezoul à Laghouat en passant par Aïn Oussera, Hassi Bahbah, Djelfa et Sidi Makhlof, a déjà été mis en service. De cette ligne, deux branches se détachent : la première s'étend vers l'est de Laghouat à Tamanrasset, tandis que la seconde se dirige vers l'ouest de Ghardaïa à Béchar.

La ligne traverse dix (10) wilayas (plus de sept millions d'habitants, représentant environ 18% de la population). Le projet intéresse la Banque africaine de développement (BAD) qui l'a qualifié de «stratégique».

Après avoir minutieusement examiné sa portée socio-économique au niveau national et continental, la BAD a décidé de débloquer un prêt de 747,32 millions d'euros pour les besoins de financement de la première tranche allant de la

wilaya de Laghouat jusqu'à El Meniaa en passant par Ghardaïa sur une distance de 495 km.

L'annonce de la BAD de participer au financement du projet a été faite le 12 décembre dernier. Elle a soutenu que la ligne ferroviaire «vise à renforcer la connectivité territoriale, stimuler le développement économique du Sud algérien et soutenir l'intégration régionale».

La BAD avait également expliqué que ce projet ferroviaire contribuera directement à ses priorités stratégiques en matière de développement d'infrastructures résilientes et de valorisation des matières premières.

Concernant la ligne ferroviaire minière Bled El Hadba-Oued Kebrit-port d'Annaba, le président de la République s'est félicité du «rythme d'avancement des travaux pour la livraison du projet dans les délais impartis et le lancement de la production en mars 2027».

Ce projet bénéficie, lui aussi, d'un intérêt particulier des pouvoirs publics. Il porte de grandes promesses pour la diversification économique du pays qui aspire à sortir de la dépendance aux hydrocarbures, avec des revenus prévus jusqu'à 2 milliards de dollars par an et la création de 14 000 emplois.

Le projet est d'une longueur totale de

422 km. Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a multiplié les visites sur chantier, rappelant à chaque fois aux entreprises réalisatrices les engagements contractuels et insistant sur la nécessité de respecter les délais fixés.

Le 23 août dernier, il avait reçu le président du conseil d'administration de China Road and Bridge Corporation (CRBC), Du Fei, qui avait effectué, les 21 et 22 août, une visite aux chantiers du tronçon Bouchegouf-Souk Ahras-Dréa (121 km). Le responsable chinois avait alors affiché l'engagement de la société à parachever les travaux qui lui sont confiés, dans le cadre du projet de la ligne minière Est Annaba-Tébessa, dans les délais impartis.

Au terme de la réunion, l'accent a été mis sur la nécessité d'intensifier la coordination entre le groupement des entreprises de réalisation, composé de la Société nationale des travaux publics (SNTP), de China Communications Construction Company (CCCC) et de CRBC, afin d'assurer la complémentarité entre les différents chantiers, d'accélérer le rythme des travaux, de veiller au respect du calendrier de réalisation établi et de s'en tenir aux délais impartis.

K. A.

NOUVEAU – Chaque semaine, retrouvez votre grand rendez-vous «SOIR RH & CARRIÈRE». Stratégies de management, talents et décryptage de l'innovation : les clés de la performance et des mutations du monde du travail en Algérie.

Rubrique animée par
Sarah Raymouche

INTERVIEW «SANS FILTRE»

ABDELFETTAH HERIZI, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LEANCUBATOR :

«L'IA est le grand virage que l'enseignement supérieur ne peut pas manquer»

Dans notre précédente édition, Abdelfettah Herizi, directeur général de Leancubator, levait le voile sur les freins psychologiques et le lourd défi de la crédibilité auxquels font face les étudiants-entrepreneurs algériens. Pour cette seconde partie de notre «Interview sans filtre», l'expert décrypte l'urgence pour l'université d'intégrer l'intelligence artificielle, détaille les passerelles indispensables avec le monde réel et répond sans détour : le «diplôme-startup» est-il un simple effet de mode ou une usine à entreprises viables ? Suite et fin de notre entretien.

Propos recueillis par
Sarah Raymouche

«Soir RH et Carrière» : Face aux mutations rapides du marché du travail, quelles sont les compétences comportementales (soft skills) et techniques prioritaires que l'enseignement supérieur devrait intégrer pour rendre les jeunes autonomes ?

Abdelfettah Herizi : Le décalage entre les curricula universitaires et la vitesse d'évolution du marché est universel. Pour notre contexte, trois compétences comportementales nous semblent particulièrement déterminantes : la capacité à travailler en mode projet (produire des résultats dans des délais contraints), la capacité à communiquer et à convaincre (défendre une idée plutôt que de restituer un cours), et enfin la capacité à itérer (tester, échouer, corriger et recommencer). Sur le plan technique, l'accent doit être mis sur la maîtrise des outils numériques de collaboration, la culture des données, et surtout l'intelligence artificielle.

L'IA s'impose désormais comme une compétence incontournable, que ce soit pour gagner en productivité courante ou pour l'intégrer dans des processus métiers avancés.

C'est le grand virage que l'enseignement supérieur ne peut pas se permettre de manquer.

Vous admettez vous-même que les cours universitaires peinent structurellement à suivre la vitesse du marché. Si l'université met des années à valider la refonte d'un programme, comment peut-elle former à l'IA en temps réel alors que cette technologie change chaque mois ? Ne risque-t-on pas de former des diplômés avec une guerre de retard ?

C'est une limite structurelle réelle, et elle n'est pas propre à l'Algérie. Aucune institution académique au monde ne peut réviser ses pro-

grammes à la vitesse à laquelle évolue l'intelligence artificielle. La réponse ne viendra pas d'une réforme des curricula, mais de la capacité à construire des passerelles avec des acteurs agiles : certifications courtes, programmes spécialisés, partenariats avec des structures opérationnelles.

L'université doit accepter de ne pas tout couvrir, et développer des partenariats avec des dispositifs complémentaires qui fonctionnent en temps réel.

Ce qui est certain, c'est que former à l'usage de l'IA ne nécessite pas d'attendre une réforme : cela commence par l'intégrer dans les pratiques pédagogiques quotidiennes dès aujourd'hui.

Comment les structures d'accompagnement comme Leancubator peuvent-elles collaborer plus étroitement avec les universités pour créer une passerelle durable, capable de transformer les projets d'études en entreprises viables ?

Il faut lever un malentendu : les incubateurs universitaires et les structures privées ne sont pas en concurrence. Ils ont des périmètres complémentaires. L'incubateur universitaire opère à l'échelle du campus, dans un cadre académique.

Une structure comme Leancubator intervient à l'échelle nationale et internationale, offrant une exposition directe au marché réel, aux acteurs sectoriels et aux investisseurs.

Notre rôle est de compléter l'offre des universités en sortant l'étudiant-entrepreneur de sa bulle académique pour le confronter aux exigences de résultats du marché. La clé réside dans le co-développement de programmes conjoints et l'incitation active des étudiants à intégrer des programmes d'incubation externes parallèlement à leur cursus. C'est cette trajectoire, éprouvée au fil des 8 éditions de l'Algeria Startup Challenge, qui permet de transformer efficacement une idée de fin d'études en une entreprise viable et ancrée dans le marché.



Photo : DR

Avoir 45 % d'étudiants dans vos challenges, c'est une belle vitrine. Mais si on regarde les chiffres après l'obtention du diplôme : combien de ces projets étudiants se transforment réellement en véritables Sarl ou SPA viables et génératrices de revenus après un ou deux ans ? N'y a-t-il pas un effet de mode autour du «diplôme-startup» qui s'effondre une fois les études finies ?

La question de la transformation des projets en entreprises pérennes est légitime, mais elle ne se pose pas différemment pour un étudiant que pour un professionnel expérimenté. L'échec entrepreneurial est une réalité du marché que tout porteur de projet affronte, quel que soit son âge ou son parcours. Ce n'est pas une spécificité de l'entrepreneuriat étudiant. Ce que nous observons dans nos programmes, c'est que de plus en plus d'étudiants pas-

sent à l'action, et certains construisent des projets sérieux et viables.

Et si les étudiants manquent d'expérience, ils disposent d'avantages que les profils seniors n'ont plus : du temps, moins d'engagements personnels et financiers, et une capacité à tester, à rater, à recommencer sans que cela compromette une carrière ou une situation familiale.

À cela s'ajoute un atout souvent négligé : leur regard neuf. N'étant pas encore conditionnés par les pratiques et les codes historiques d'un secteur, ils abordent des problématiques sous un angle que l'expérience a parfois tendance à figer, et c'est précisément de là que peuvent émerger les innovations les plus disruptives. Tester tôt, c'est apprendre à moindre coût et innover sans les freins du passé.

S. R.

L'AVIS DE L'EXPERT

Etudiants : 5 clés pour transformer votre projet en start-up

Dans le cadre du décret exécutif portant statut de la start-up en Algérie, l'écosystème offre des opportunités inédites aux jeunes diplômés. Pour réussir votre transition de l'université au marché, voici les axes prioritaires :

- **Valider le label «projet innovant»** : Introduisez votre demande auprès du comité national dès le prototypage pour débloquer les avantages fiscaux et l'accès aux financements publics (ASF).

- **Résoudre un vrai problème local** : Ne copiez pas un modèle étranger. Concentrez-vous sur des solutions concrètes adaptées aux réalités du marché algérien (logistique, fintech, agriculture, e-commerce).

- **Intégrer un incubateur universitaire** : Profitez des structures d'accompagnement (BlueZone, incubateurs des universités) pour affiner votre Business Model et tester votre produit de manière encadrée.

- **Créer une équipe pluridisciplinaire** : Un bon projet ne repose pas uniquement sur la technique. Associez des profils ingénieurs, commerciaux et financiers dès le départ.

- **Viser le MVP (Produit minimum viable)** : Ne perdez pas de temps à chercher le produit parfait. Lancez une version simplifiée sur le marché pour collecter les retours des utilisateurs algériens et pivoter rapidement.

DÉCRYPTAGE

Prix présidentiel de la meilleure start-up : le coup de pouce stratégique qui bouscule l'écosystème

L'échéance approche à grands pas pour les porteurs de projets innovants en Algérie. Face à l'engouement suscité par cette première édition, les autorités ont accordé un sursis réglementaire majeur en repoussant la date limite de dépôt des candidatures au 10 septembre 2026 sur la plateforme officielle startupoftheyear.dz.

Ce coup de pouce logistique et temporel est directement lié à une annonce de la plus haute importance : la publication au *Journal officiel* du décret présidentiel n°26-277 signé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui double voire triple l'enveloppe financière globale allouée aux lauréats.

Une revalorisation financière hautement stratégique

L'objectif du gouvernement est clair : donner une impulsion décisive aux jeunes pousses nationales en quête de capitaux pour financer leur phase d'amorçage ou d'accélération. À la faveur de cette nouvelle réglementation, la structure des dotations se décline désormais ainsi :

- **Meilleure scale-up (label scale-up)** : La récompense passe de 3 à 6 millions DA (600 millions de centimes).

- **Meilleure start-up (label start-up)** : La dotation est portée de 2 à 4 millions DA (400 millions de centimes).

- **Meilleur projet innovant**

(label projet innovant) : La prime triple, grimant de 1 à 3 millions DA (300 millions de centimes), à répartir équitablement en cas d'œuvre collective.

Un filtrage rigoureux basé sur les standards internationaux

Pour légitimer cette dotation étatique, le processus d'évaluation s'affranchit des lourdeurs bureaucratiques classiques. Le ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises s'appuie sur un jury totalement indépendant. Celui-ci réunit des experts technologiques locaux, des représentants de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI)

pour sécuriser la brevetabilité, ainsi que des compétences issues de la diaspora algérienne à l'étranger.

Les dossiers soumis en ligne via startupoftheyear.dz seront passés au crible selon quatre critères cardinaux : le niveau d'innovation de rupture, la faisabilité économique, l'impact socio-économique global et la capacité intrinsèque des équipes à s'imposer sur le marché algérien.

Ce que cela change pour le marché de l'emploi et des RH

L'attractivité financière et la reconnaissance institutionnelle de ce prix accélèrent le transfert des profils hautement qualifiés

(développeurs, experts en IA, directeurs financiers) des entreprises traditionnelles vers l'écosystème des start-up.

La consécration des lauréats, prévue en marge de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat en novembre, servira de vitrine nationale. Pour les DRH des secteurs privé et public, le message est limpide : face à cette nouvelle concurrence entrepreneuriale soutenue au plus haut sommet de l'État, moderniser la marque employeur et proposer des environnements de travail agiles n'est plus une option, c'est une urgence vitale pour retenir les talents de demain.

ECHOS SRC

Remaniement ministériel : Mohamed Hattab s'installe au Travail

Fraîchement nommé à la tête du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale en remplacement d'Abdelhak Saihi, Mohamed Hattab a officiellement pris ses fonctions ce mois-ci. Les DRH et partenaires sociaux scrutent déjà la feuille de route du nouveau ministre, notamment sur les chantiers stratégiques de modernisation de l'Inspection du travail annoncés pour cette rentrée.

Cap sur la Bourse d'Alger pour les entreprises en croissance

Le marché financier s'ouvre aux jeunes pousses de la tech. La Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV) vient de signer un partenariat officiel avec l'Algeria Startup Challenge 2026.

Objectif affiché : assouplir les conditions d'accès au compartiment de croissance (aucun capital minimum exigé, tickets dès 10 millions DA) pour permettre aux entreprises technologiques comme Ayrade de lever des capitaux localement et freiner la fuite des cerveaux.

Université 4.0 : de demandeur d'emploi à créateur de richesse

En marge de sa visite d'inspection à l'Université de Boumerdès, le ministre de l'Enseignement supérieur, Kamel Baddari, a insisté sur l'obligation de muscler les formations en entrepreneuriat. Avec l'extension des horaires d'ouverture des structures universitaires jusqu'à 22h00 pour la recherche et l'innovation, l'ambition nationale est de pousser les diplômés à directement lancer leur propre entité économique plutôt que d'attendre sur le marché classique.

FOCUS DE LA SAISON

La rentrée sociale : l'art de gérer le «post-vacation blues» et les soldes de congé

Au lendemain de la période estivale, le retour au bureau en ce mois de septembre s'accompagne d'un défi managérial récurrent en Algérie : la baisse de régime des équipes et la gestion administrative des reliquats de congé.

Conformément à la législation du travail (loi 90-11), le congé annuel est un droit inaliénable, mais sa planification post-été vire souvent au casse-tête pour les DRH, entre ceux qui veulent prolonger et ceux qui reviennent sans motivation. Pour remobiliser les troupes et assainir la gestion dès cette rentrée, la rédaction préconise trois actions :

- **Fixer les entretiens de calage des reliquats** : Ne laissez pas traîner les jours non pris. Établissez dès maintenant le planning des départs fractionnés pour le dernier trimestre afin d'éviter le blocage des services en fin d'année.

- **Mettre en place des réunions de «re-boarding»** : Au lieu de plonger directement les salariés sous une montagne de dossiers, organisez des sessions de mise à niveau collectives pour partager les priorités de la rentrée et recréer la cohésion d'équipe.

- **Valoriser la flexibilité des**

horaires de rentrée : Pour les parents d'élèves qui gèrent la rentrée scolaire en parallèle, accorder quelques aménagements d'horaires temporaires durant la première semaine s'avère un excellent levier de motivation et de fidélisation à moindre coût.

L'INDICATEUR SRC

45 046

C'est le nombre précis d'enseignants contractuels ayant postulé au dernier grand concours de recrutement sur titres organisé par le ministère de l'Éducation nationale.

Avec un taux d'admission définitif de 34,62 % (soit 15 597 candidats retenus), le traitement automatisé de cette opération via la plateforme Tawdif marque un tournant historique.

Pour les experts en management, cette réussite technique sonne le glas des longs traitements bureaucratiques traditionnels. Elle fixe un nouveau standard incontournable pour l'ensemble des départements RH en Algérie, désormais sommés de basculer intégralement vers le recrutement 100 % digitalisé.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE, DES STARTUPS ET DES MICRO-ENTREPRISES
ÉTABLISSEMENT NATIONAL DE PROMOTION ET DE GESTION DES STRUCTURES D'APPUI AUX STARTUPSEPIC ALGERIA VENTURE
PARC DOUNIA DELY BRAHIM, ALGER.
NIF : 002121101697228AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCES DE CAPACITÉS MINIMALES N° 02/2026

En application des dispositions de l'article 44 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, l'Établissement National de Promotion et de Gestion des Structures d'Appui aux Startups, EPIC ALGERIA VENTURE, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales, pour la conceptualisation, production événementielle et gestion opérationnelle et technique de la 5^e édition de l'African Startup Conference prévue du 05 au 07 Décembre 2026.

1- Conditions de participation :

Le présent appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales s'adresse aux entreprises de droit algérien, les personnes physiques ou morales répondant aux conditions d'éligibilité suivantes :

1/ Capacités professionnelles :

- Registre de commerce comportant les codes d'activités liés aux prestations événementielles, communication, production technique ou organisation d'événements.

♦ Justificatif exigé :

- Copie de registre commerce électronique.

- Avoir organisé au minimum un (01) événement d'envergure internationale, ayant réuni plus de 1000 participants en présence d'une instance internationale et hautes Autorités au cours des cinq (05) dernières années

♦ Justificatifs exigés :

- Attestations de bonne exécution, incluant la thématique, le nombre de participant ainsi que le lieu et date de l'événement.

Avoir réalisé, au cours des trois (03) dernières années, un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins quinze millions de dinars algériens (15 000 000,00 DA).

Justificatif exigé :

- Les copies des bilans accompagnés des comptes de résultat des 03 dernières années (2023, 2024, 2025) dûment visés par les services des impôts et/ou le commissaire aux comptes ;

2/ Capacités techniques :

- Capacité à élaborer un concept créatif original et innovant, aligné avec le thème de l'événement "Deeptech the real challenge".

♦ Justificatifs exigés :

- Présentation d'au moins un (01) concept créatif développé et réalisé lors d'événements antérieurs (avec descriptif + visuels + rendu réalisé) Joindre un support informatique (USB) avec la mention de nom du soumissionnaire joindre dans l'offre technique.

2- Lieu du retrait du cahier des charges :

Les soumissionnaires intéressés peuvent, directement ou par le biais des représentants dûment mandatés par leurs soins

Le retrait du cahier des charges est gratuit. Il est subordonné à la présentation d'une copie du registre de commerce électronique, dûment revêtu du cachet humide de l'entreprise, à l'adresse indiquée ci-dessous.

ÉTABLISSEMENT NATIONAL DE PROMOTION ET DE GESTION DES STRUCTURES
D'APPUI AUX STARTUPS
EPIC ALGERIA VENTUREDirection de l'Administration et des Finances
Parc Dounia Dely Brahim-Alger

3- Documents constitutifs de l'offre :

Les offres doivent comprendre un dossier de candidature (déclaration de candidature, déclaration de probité, registre de commerce...), une offre technique (déclaration à souscrire, ...) et une offre financière (lettre de soumission, bordereau des prix unitaires et détail quantitatif et estimatif, remplis daté et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire), conformément à l'article 10 du cahier des charges.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, à établir sans rature ni surcharge, doivent être insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « Offre Technique » ou « Offre Financière » selon le cas.

Les trois enveloppes ci-dessus doivent être mises dans une autre enveloppe anonyme fermée, ne comportant que les mentions suivantes :

À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales
N° 02/2026« Conceptualisation, production événementielle et gestion opérationnelle et technique de l'événement
AFRICAN STARTUP CONFERENCE 2026 qui se tiendra du 05 au 07 décembre 2026 »

4- Durée de préparation des offres :

La durée de préparation des offres est fixée à vingt (20) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres au Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou dans la presse écrite nationale ou la presse électronique ou le portail électronique des marchés publics du ministère des finances.

5- Date et heure limite de dépôt des offres :

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres telle qu'indiquée ci-dessus, à 12H00, heure limite. La date exacte de dépôt des offres sera mentionnée dans le cahier des charges, par le service contractant, avant sa remise aux candidats.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

6- Lieu de dépôt des offres :

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

ÉTABLISSEMENT NATIONAL DE PROMOTION ET DE GESTION DES STRUCTURES D'APPUI
AUX STARTUPSEPIC ALGERIA VENTURE
Direction de l'Administration et des Finances
Parc Dounia Dely Brahim-Alger

7- Ouverture des plis :

L'ouverture des plis contenant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sera assurée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres du service contractant, le jour correspondant à la date de dépôt des offres tel qu'indiqué à l'article 22 du cahier des charges, à 13H30 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés par leurs soins, munis d'une procuration. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera assurée le jour ouvrable suivant.

8- Délais de validité des offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres, augmentée de quatre-vingt-dix (90) jours et ce, à compter de la date de leur dépôt. Le service contractant se réserve le droit, en cas de besoin, de demander, par écrit, aux soumissionnaires la prolongation de ce délai. Pour l'attributaire provisoire du marché, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement d'un (01) mois supplémentaire et ce, conformément à loi 23-12 du 05 Août 2023 fixant les règles générales relatives au marché public ainsi qu'aux dispositions du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, notamment son article 99.

Banque Extérieure d'Algérie

SPA AU CAPITAL DE 230 000 000 000 DA
SIEGE SOCIAL : 11 Bd COLONEL AMTROUCHE - ALGER
NIF : 000018001143273

بنك الجزائر الخارجي

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITÉS MINIMALES N° 15/2026/309

La Banque Extérieure d'Algérie (Direction des Risques et du Contrôle Permanent) lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales relatif à la sélection d'un cabinet de conseil spécialisé, afin d'assurer une mission d'assistance, d'audit, de conseil et d'accompagnement à la conception, la formalisation, la déclinaison opérationnelle et l'appropriation du Dispositif de Gestion de l'Appétence au Risque (Risk Appetite Framework – RAF) au sein de la Banque Extérieure d'Algérie (BEA).

Les soumissionnaires doivent justifier et démontrer :

- D'une expérience confirmée dans l'accompagnement d'institutions financières ou banques de taille similaire dans des projets d'implémentation ponctuelle, notamment l'élaboration, l'accompagnement ou la mise en œuvre de Cadres d'Appétence au Risque (Risk Appetite Framework – RAF). Ils doivent avoir réalisé avec succès, au cours des sept (07) dernières années, au moins un (01) projet de cette nature au sein d'un établissement bancaire ou financier de premier plan ;
- D'une expertise technique, méthodologique et organisationnelle nécessaire à la réalisation de l'ensemble des prestations objet du présent appel d'offre, notamment en matière de gouvernance des risques, de déclinaison opérationnelle de politiques d'appétence (RAS), de définition d'indicateurs clés de risques (KRI), de modélisation de stress testing, et de mise en conformité avec les exigences prudentielles et réglementaires édictées par la Banque d'Algérie et les standards du Comité de Bâle (incluant les principes du BCBS 239) ;
- D'une mobilisation effective de ressources humaines hautement qualifiées et expérimentées, disposant d'une expertise confirmée et certifiée dans les domaines exclusifs suivants :

- ✓ Ingénierie des Risques Bancaires et Prudentiels : Gestion et modélisation des risques financiers (Crédit, Liquidité, ALM, Marché) et non financiers (Risques Opérationnels, Conformité, Cyber-risques) ;
- ✓ Gouvernance et Organisation : Structuration de comités de direction, rédaction de politiques de gouvernance des risques et définition de circuits d'escalade des alertes ;
- ✓ Accompagnement au Changement et Transfert de Compétences : Capacité éprouvée à animer des ateliers de haut niveau avec des instances de Direction (Conseil d'Administration, Direction Générale) et à former des équipes opérationnelles pour ancrer la culture du risque.

NB :

- L'équipe d'experts proposée devra obligatoirement intégrer des profils seniors disposant de certifications professionnelles internationales reconnues dans le domaine des risques bancaires (de type FRM – Financial Risk Manager, PRM – Professional Risk Manager, ou équivalents sectoriels).

- La Banque Extérieure d'Algérie se réserve le droit de vérifier, à tout moment de la procédure, l'exactitude des informations fournies, la validité des certifications professionnelles et les attestations de bonne exécution présentées par les soumissionnaires.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, sont invités à retirer le cahier des charges auprès des Services de la Direction de l'Administration Générale, 06 Bd Ché Guevara (4^{ème} étage) – Alger, par une personne dûment mandatée, contre présentation de :

- Une demande de retrait du cahier des charges portant le cachet humide ;
- Le mandat et la copie de la pièce d'identité de la personne mandatée ;
- Un reçu de versement de la somme non remboursable de Dix Mille Dinars (10.000,00 DA) au compte B.E.A., RIB N°002 00010 1000790276 26 ouvert au niveau de l'Agence BEA Didouche sise au R. Rue Didouche Mourad – Alger.

Le dossier de candidature et les offres établis, accompagnés obligatoirement des pièces réglementaires citées ci-dessous, insérés dans trois enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de Candidature », « Offre Technique », et « Offre Financière » :

Dossier de Candidature : doit contenir :

- La déclaration de candidature ;
- La déclaration de probité ;
- Les statuts pour les sociétés ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires (Capacités Professionnelles, Financières et Techniques) ;
- La copie du récépissé justifiant le retrait du cahier des charges, délivrée par les Services de la Banque Extérieure d'Algérie, au titre du présent appel d'offres.

Offre Technique : doit contenir les pièces administratives et techniques suivantes :

- La déclaration à souscrire ;
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique (Un mémoire technique justificatif et tout autre document rédigé) ;
- Une fiche de présentation de la méthode et procédure envisagée pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offre, comportant le planning général de livraison des prestations indiquant le délai y relatif ;
- Une caution de soumission supérieure à 1% du montant global de l'offre financière en TTC ;

NB : Se référer à la liste détaillée des pièces exigées, reprises dans le cahier des charges concernant le dossier de candidature et l'offre technique.

Offre Financière : doit contenir les pièces suivantes :

- La lettre de soumission ;
- Le devis estimatif et quantitatif ;

doivent être déposés, sous plis cachetés et anonymes, à l'adresse suivante :

Secrétariat de la Commission d'Ouverture des Plis – BEA
sis à : 06, Bd Ché-Guevara - Alger

L'enveloppe extérieure contenant le Dossier de Candidature, l'Offre Technique et l'Offre Financière, doit être strictement anonyme et ne doit comporter que les mentions suivantes :

« A n'ouvrir que par la Commission d'Ouverture des Plis – Banque Extérieure d'Algérie »
« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N°15/2026/309 »
« Projet de mise en place du Cadre d'Appétence au Risque – Risk Appetite Framework (RAF) de la Banque Extérieure d'Algérie »
« 06, Bd Ché-Guevara- Alger »

La durée de préparation des offres est fixée à Trente (30) jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres à la presse ou au BOMOP.

Le jour limite de dépôt des offres correspond au dernier jour de la préparation des offres.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 16 Heures.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de Cent Vingt (120) jours, à compter du jour limite de dépôt des offres fixé ci-dessus.

Les offres incomplètes ou non conformes aux prescriptions et stipulations du cahier des charges, seront purement et simplement rejetées.

Un représentant ne peut se faire mandater que par un seul soumissionnaire pour le retrait du cahier des charges.

DISPARITION DE TONY GATLIF

L'enfant de la «Femme sauvage» n'est plus

Une certaine idée du cinéma, de la musique et du monde vient de perdre un artiste d'une rare envergure. Tony Gatlif, réalisateur, compositeur et interprète natif d'Alger vient de décéder à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Rarement l'esprit de liberté et d'insoumission n'aura été aussi incarné à l'écran, sur scène et en ville : Tony Gatlif, de son vrai nom Michel Boualem Dahmani, a tiré sa révérence mercredi 2 septembre, laissant derrière lui une œuvre inclassable.

Né à Alger en 1948 d'un père kabyle et d'une mère gitane, il y passe les douze premières années de sa vie avant d'émigrer en France en 1960.

L'enfance de Tony Gatlif et son rapport à la terre natale traverseront son travail artistique tout au long des décennies. La précarité et le travail précoce à Belcourt, la guerre d'Algérie, l'injustice et la violence du système colonial, mais aussi quelques beaux souvenirs avec sa mère, guérisseuse qui soignait les malades, notamment au ravin de la Femme sauvage (Bir-Mourad-Raïs).

Sa double appartenance aux cultures kabyle et gitane ont donc façonné celui



Photos : DR

qui deviendra plus tard l'un des artistes les plus libres de sa génération qui aura sublimé, comme personne, la philosophie de l'errance et du déracinement.

Dans *La terre au ventre* (1978), le réalisateur retrouve ses traumatismes algérois à travers un cinéma puissant et poétique autour de la pulsion libératrice et de la laideur du colonialisme et de l'exploitation.

Sans pathos ni langage tracté, il saura dire, filmer et composer un univers

à la fois réel et allégorique où la douleur côtoie la beauté et où les combats émancipateurs deviennent une nécessité vitale, une évidence...

Dès son arrivée en France en 1960, le jeune Boualem Dahmani supporte mal cet exil forcé et passe par une période difficile où il fait un séjour en maison de redressement. Mais c'est aussi l'époque où il hantera les salles de cinéma et fera «la rencontre de sa vie», celle de l'acteur suisse Michel Simon, surnommé le

Caméléon. Après des cours d'arts dramatiques, il entre définitivement dans le monde de la création qu'il ne quittera jamais. Ses films et sa musique sont une célébration de la liberté et de l'errance, dont le thème de prédilection était incontestablement les Tsiganes, leur culture, leur art du déracinement et leur récalcitrance aux lois des Etats et des frontières.

Cette obsession du nomadisme et des terres sans murs trouvera sa plus belle expression dans une trilogie cinématographique dont le dernier volet *Gadjo Dilo* (1997) sera l'apothéose. Dans ce film, l'acteur français Romain Duris incarne un globe-trotter qui parcourt la Roumanie à pied en quête d'une chanteuse dont il a hérité d'un enregistrement.

Durant ce périple, il se fera adopter par une communauté tzigane où la musique et l'ivresse lient les humains au-delà des barrières du langage.

Parmi sa trentaine de films, citons également *Exils* (2004), un récit fictionnel de son retour à Alger après quarante ans d'absence. Sa dernière œuvre, *Ange*, un énième et tout aussi singulier poème musical sur le voyage, est présentée au Festival de Cannes en 2025.

Sarah Haidar

LE COUP DE
BILL'ART DU SOIR

Message de l'artiste japonaise Kiyomi Koizumi Sensei au peuple algérien

Par Kader Bakou

«L'Algérie a été frappée par de terribles incendies cet été. Mais je sais qu'au cours de votre longue histoire, vous avez toujours su surmonter les épreuves et les catastrophes que vous avez traversées. Je prie pour que vous puissiez surmonter cette tristesse le plus rapidement possible, que les blessures de mes amis guérissent et qu'ils retrouvent à nouveau le bonheur et la sérénité. Je ne pourrais peut-être pas me rendre en Algérie cette année, mais depuis le Japon, je prie toujours pour le bonheur de mes amis en Algérie.»

C'est le message de solidarité de l'artiste japonaise Kiyomi Koizumi Sensei, déjà invitée au Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda), adressé au peuple algérien et aux victimes des incendies de forêt.

K. B.
bakoukader@yahoo.fr

MUSÉE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN D'ORAN

Exposition collective par Kaissar Sid Ahmed et ses deux filles

Le Musée public national d'art moderne et contemporain d'Oran (MaMo) accueille, jusqu'au 25 septembre 2026, une exposition intitulée «Histoire d'un pinceau...entre un père et ses deux filles», réunissant une cinquantaine d'œuvres réalisées par l'artiste peintre autodidacte Kaissar Sid Ahmed et ses deux filles. Inaugurée samedi dernier, l'exposition comprend 50 tableaux, dont une quarantaine réalisée par l'artiste et une dizaine conçue en collaboration avec ses deux filles, a indiqué Kaissar Sid Ahmed.

L'exposition met en lumière la diversité des approches et des sensibilités artistiques au sein de cette famille, chacune des deux jeunes artistes ayant développé son propre style.

Présentant sa démarche artistique comme une recherche permanente, Kaissar Sid Ahmed a expliqué avoir choisi d'explorer le thème de la «diversité en Algérie», à travers des œuvres inspirées de la mémoire, de l'histoire et de la société. Certaines de ses



toiles font notamment appel à la technique du relief, permettant de donner une dimension matérielle à la matière, perçue comme un vecteur de mémoire. La couleur et la lumière occupent également une place importante dans son travail, contribuant à traduire différentes significations et expressions artistiques.

Pour leurs débuts dans une exposition d'arts plastiques, les deux filles de l'artiste présentent, pour leur part, plusieurs œuvres

témoignant de leurs propres expériences et sensibilités artistiques. Parmi ces réalisations figure un tableau intitulé *Lalla*, inspiré du haïk, vêtement traditionnel emblématique de la femme algérienne.

Une autre œuvre, intitulée *Désir*, traduit l'aspiration de l'une des jeunes artistes à accomplir les rites de la Omra.

De son côté, le chargé de la gestion du musée, Djamel Eddine Berka, a estimé que cette exposi-

tion constituait une occasion de mettre en avant une expérience artistique familiale réunissant le parcours du père et celui de ses deux filles. Il a souligné que cette démarche illustre la diversité des visions et des styles artistiques, tout en favorisant le rapprochement entre les générations et en mettant en évidence la continuité de la passion pour l'art ainsi que la transmission de la pratique créative au sein de la famille.

M. Berka a ajouté que l'organisation de cette exposition s'inscrivait dans le cadre de la volonté du musée d'offrir au public l'occasion de découvrir des expériences artistiques diversifiées, à l'image de cette démarche familiale qui permet de présenter les œuvres d'un artiste autodidacte aux côtés de celles de ses deux filles. Il a, à cette occasion, invité les habitants d'Oran et les visiteurs de la ville à venir découvrir les œuvres exposées au Musée public national d'art moderne et contemporain d'Oran.

Actucult

SALLE IBN KHALDOUN (ALGER-CENTRE)

Jusqu'au 10 septembre : Films *Poupiya* de Yacine Bouaziz, *Spider-Man : Brand New Day* ; *Vaiana, la légende du bout du monde* ; *Tad l'explorateur et la lampe magique* ; *Mutiny* ; *The Dog Stars* ; *La fin d'Oak Street* ; *Marius et le Royaume des mers* ; *La Pat'Patrouille* - Le film : *Mission Dino* ; *Insidious : l'invasion du lointain*.

BOUTIQUE GRESLEY (1, LOT LES OLIVIERS, SIDI YAHIA, HYDRA, ALGER)

Samedi 12 septembre à partir de 18h :

Vernissage de l'exposition-vente de peinture à l'huile «Entre lumière, mémoire et terre d'Algérie» de l'artiste Hassini Yacine.

EZZOU'ART GALERIE DU CENTRE COMMERCIAL & DE LOISIRS DE BAB EZZOUAR (ALGER)

Jusqu'au 24 septembre : Exposition «Cultural Memories» de l'artiste photographe Akram Menari.

MUSÉE PUBLIC NATIONAL D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN D'ORAN

Jusqu'au 26 septembre :

Exposition collective «Histoire d'un pinceau... entre un père et ses deux filles» de l'artiste peintre Kaissar Sid Ahmed et ses deux filles.

SALLE FRANTZ-FANON DE RIADH EL-FETH (EL-MADANIA, ALGER)

Jusqu'au 30 septembre : Exposition d'arts plastiques de l'artiste Saliha Khelifi.

GALERIE D'ART DE L'HÔTEL SOFITEL (EL-HAMMA, ALGER)

Jusqu'au 30 septembre : Exposition «Murmures de l'âme» de l'artiste peintre Jamel Zerou.

FRANCE

Trop fragile,
l'OM cède face
au Paris FC

Encore en plein chantier et terriblement friable défensivement, l'OM a enchaîné dimanche un deuxième revers d'affilée en s'inclinant 3-2 à domicile face au Paris FC de Lassine Sinayoko, auteur d'un triplé qui amène son équipe sur le podium. Le match d'ouverture réussi et gagné contre Strasbourg (4-0) avait pu faire croire que l'OM, même dépouillé de six titulaires de la saison dernière et sans aucun renfort, pouvait faire bonne figure en Ligue 1.

Mais la défaite de la semaine dernière contre Monaco (2-0) avait déjà montré que certaines équipes étaient mieux armées et plus prêtes que celle de Bruno Genesio à rêver de Ligue des champions. Le nouvel entraîneur marseillais l'a d'ailleurs dit vendredi : avec un tel effectif, il serait «irresponsable» de parler de la grande Europe. Mais le revers de dimanche face au Paris FC est plus embêtant, car il intervient cette fois face à un vrai rival direct, un concurrent pour les autres places européennes, celles qui envoient en Ligue Europa ou en Ligue Conférence plutôt qu'en C1. De fait, le match de dimanche s'est joué entre deux équipes imparfaites et du même calibre, aux ambitions équivalentes, parce que le projet du PFC progresse et parce que l'été a redimensionné celui de l'OM.

Pour voir ça, le Vélodrome n'était pas tout à fait plein et a sorti de nouvelles banderoles contre Frank McCourt, signe que Marseille n'est pas encore pleinement réconcilié avec son OM, ou en tous cas avec son propriétaire. A la fin du match, les tribunes ont pourtant encouragé les joueurs de Genesio plutôt que de les accabler, mais tout le monde a bien vu qu'il y avait encore beaucoup de travail. Athlétiquement loin du compte et terriblement fragile derrière malgré le retour de Nayef Aguerd, l'OM a ainsi vécu un calvaire à chaque fois que les joueurs parisiens passaient la ligne médiane.

ITALIE

La Juventus Turin
arrache le nul
face à l'AC Milan

La Juventus Turin a arraché devant son public le nul face à l'AC Milan (1-1) dans le temps additionnel de leur duel comptant pour la 3^e journée du Championnat d'Italie, dimanche. Le Milan a pris l'avantage à la 68^e minute sur un exploit personnel de sa recrue italienne Alphonse Areola qui a marqué à 19 ans son deuxième but de la saison. La Juve a fait le siège du but milanais mais a buté à plusieurs reprises sur Mike Maignan. Le gardien des Bleus n'a rien pu faire sur un coup franc repris de la tête par Federico Gatti (90'+2). Ce nul fait les affaires de l'AS Rome (1^{er}) et l'Inter Milan (2^e), vainqueurs samedi respectivement de l'Atalanta Bergame (2-1) et de Naples (3-2), et qui comptent désormais deux points d'avance sur Côme (3^e), l'AC Milan (4^e) et la Juventus Turin (5^e). Plus tôt dans la journée de dimanche, Frosinone a battu Venise 3 à 2 dans le duel des promus, ce qui l'a propulsé à la 6^e place (6 pts). Le troisième promu Monza a empoché son premier point de la saison, en faisant match nul (1-1) à Parme. Le club lombard est 17^e (1 pt).

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE

Une première journée déjà
riche en affiches

● La nouvelle campagne de la Ligue des champions européenne s'apprête à démarrer avec une première journée particulièrement relevée. Le coup d'envoi sera donné ce mardi 8 septembre, avec plusieurs affiches qui devraient déjà permettre de situer les ambitions des principaux prétendants au sacre.

Le Real Madrid face à l'Inter Milan, mardi, constituera l'une des rencontres les plus attendues de cette journée inaugurale. Les Madrilènes, habitués aux grands rendez-vous européens, devront d'emblée se méfier d'une formation milanaise toujours difficile à manœuvrer sur la scène continentale. En France, Lille accueillera le Betis Séville, tandis que le Borussia Dortmund recevra Villarreal : deux rencontres qui s'annoncent ouvertes et importantes dans la course aux premières places. Autre affiche majeure de mardi, Porto-Manchester City devrait retenir particulièrement l'attention. Les Portugais tenteront de profiter de l'avantage du terrain pour contrarier l'un des favoris de la compétition.

Barcelone, Paris SG et Liverpool
en lice mercredi

Le 2^e jour de cette première levée, mercredi 9 septembre, sera également marqué par plusieurs rencontres de premier plan. Le FC Barcelone recevra Feyenoord, avec l'objectif de réussir son entrée en matière devant son public. Le Paris SG, tenant à confirmer ses ambitions européennes, accueillera de son côté le Slovan Bratislava. L'affiche de la soirée opposera toutefois Naples à Arsenal, deux formations qui devraient se livrer une bataille intense. Les Anglais



auront fort à faire en déplacement face à une équipe napolitaine toujours redoutable à domicile. Enfin, Liverpool accueillera l'Atlético Madrid dans une confrontation qui promet beaucoup sur le plan tactique. Deux équipes au caractère bien affirmé qui auront déjà un sérieux test à passer.

Le Bayern et Manchester United
clôtureront la première journée

Jeudi 10 septembre, plusieurs cadors européens entreront à leur

tour en scène. Le Bayern Munich recevra Bodø/Glimt, avec la ferme intention de démarrer sa campagne par un succès. Manchester United, pour sa part, accueillera Sabah, tandis que Fenerbahçe sera opposé à l'AS Rome dans une rencontre qui s'annonce particulièrement disputée. La journée sera également marquée par PSV Eindhoven-Shakhtar Donetsk, Slavia Prague-Lens et Côme-Leipzig, trois autres rendez-vous qui pourraient déjà peser dans la

hiérarchie de cette première phase. Avec un programme aussi dense et plusieurs confrontations entre formations habituées aux joutes européennes, cette première journée de Ligue des champions s'annonce donc riche en enjeux. Pour les favoris comme pour les outsiders, l'objectif sera le même : réussir leur entrée en matière et prendre d'emblée une option dans la course à la qualification.

R. S.

Programme de la 1^{re} journée (heures GMT+1)

Aujourd'hui

AEK Athènes (GRE) - Linz (AUT) - (17h45)
Club Bruges (BEL) - Aston Villa (ENG) - (17h45)
Real Madrid (ESP) - Inter Milan (ITA) - (20h)
Lille (FRA) - Betis Séville (ESP) - (20h)
Borussia Dortmund (GER) - Villarreal (ESP) - (20h)
Porto (POR) - Manchester City (ENG) - (20h)

Mercredi 9 sept

FC Barcelone (ESP) - Feyenoord (NED) - (17h45)
Stuttgart (GER) - Viking (NOR) - (17h45)
Naples (ITA) - Arsenal (ENG) - (20h)

Paris SG (FRA) - Slovan Bratislava (SVK) - (20h)
Sporting (POR) - Galatasaray (TUR) - (20h)
Liverpool (ENG) - Atlético Madrid (ESP) - (20h)
Jeudi 10 sept
Fenerbahçe (TUR) - AS Rome (ITA) - (17h45)
PSV Eindhoven (NED) - Shakhtar Donetsk (UKR) - (17h45)
Slavia Prague (CZE) - Lens (FRA) - (20h)
Bayern Munich (GER) - Bodø/Glimt (NOR) - (20h)
Côme (ITA) - Leipzig (GER) - (20h)
Manchester United (ENG) - Sabah (AZE) - (20h).

KYLIAN MBAPPÉ :

«C'est peut-être la bonne année
pour gagner le Ballon d'Or»

● La superstar française du Real Madrid Kylian Mbappé a estimé que cette année était «peut-être la bonne» pour remporter son premier Ballon d'Or après avoir «marqué l'histoire» du football en devenant le meilleur buteur du Mondial-2026.

«Quand on joue pour le Real Madrid, le meilleur club du monde, on nous associe forcément à ce genre de prix individuels. Quand les gens me croisent dans la rue, ils parlent de moi comme un potentiel Ballon d'Or. C'est vrai que j'ai marqué l'histoire cet été dans la compétition la plus prestigieuse du sport mondial, donc j'ai la sensation que c'est peut-être la bonne année pour le remporter», a déclaré Mbappé en conférence de presse à la veille de l'entrée en lice du Real Madrid en Ligue des champions face à l'Inter Milan. «Mais le processus est encore long, et les journalistes sont libres de voter pour celui

qu'ils considèrent comme le meilleur joueur du monde», a-t-il ajouté. En l'absence d'un clair favori, le capitaine de l'équipe de France, devenu cet été le meilleur buteur de l'histoire des Bleus, et du Mondial fait partie des prétendants au Ballon d'Or aux côtés du lauréat de 2025 Ousmane Dembélé, du buteur anglais du Bayern Munich Harry Kane, du champion du monde espagnol Rodri ou des Parisiens Fabian Ruiz et Khvicha Kvaratskhelia. Son entraîneur José Mourinho avait estimé la semaine passée que l'ex-attaquant du PSG méritait de remporter cette récompense, tandis que son homologue parisien Luis Enrique considère qu'elle doit obligatoirement revenir à l'un de ses joueurs, double champions d'Europe. Dans une autre réponse, Mbappé a reconnu qu'il pensait «toujours» être le meilleur joueur du monde, mais que «chacun a son opinion». A propos de l'élimination en demi-

finale du Mondial face l'Espagne, l'attaquant français a concédé que cette défaite avait été particulièrement difficile à digérer : «C'était un moment difficile oui. Le plus dur, je ne sais pas, parce que j'ai perdu aussi une finale de Coupe du monde (2022) et une finale de Ligue des champions (2020). Ce Mondial était vraiment une belle compétition, par rapport à la connexion que nous avons créée avec notre pays. Les gens ont apprécié notre manière de jouer, l'ambiance et l'énergie que renvoyait l'équipe, et l'image que nous avons donnée de la France au monde entier», a-t-il développé. «On voulait vraiment gagner. Mais on a déjà remporté un Mondial (en 2018), on ne peut pas toujours y arriver. Que l'on gagne ou que l'on perde, on a toujours cette faim de gagner, parce que le jour où on perd cette envie, ce sera le jour de prendre notre retraite», a conclu Mbappé.

FOOTBALL

ÉQUIPE NATIONALE

Hemdani déjà au travail

● À peine nommé à la tête de la sélection nationale, Brahim Hemdani n'a pas tardé à se mettre au travail. Le nouveau sélectionneur des Verts a entamé sa mission en se plongeant directement dans le suivi des internationaux algériens, en prévision de la prochaine échéance.

Dimanche soir, Hemdani était présent au stade Vélodrome de Marseille, accompagné de son adjoint Anthar Yahia, pour assister à la rencontre entre l'Olympique de Marseille et le Paris FC. Une présence loin d'être anodine puisque quatre joueurs susceptibles d'être concernés par la prochaine liste étaient présents sur la pelouse.

Côté marseillais, Amine Gouiri s'est particulièrement illustré en inscrivant un doublé, tandis que Himad Abdelli a également pris part à la rencontre. Dans les rangs du Paris FC, Samir Chergui et Ilan Kebbal étaient également suivis de près par le nouveau staff des Verts. Cette première sortie de Hemdani traduit surtout la volonté du nouveau sélectionneur de prendre rapidement le pouls de ses joueurs et d'évaluer leurs performances en club, à quelques jours seulement du prochain rassemblement.

Selon des informations recueillies, Brahim Hemdani aurait déjà établi une liste élargie d'une cinquantaine de joueurs présélectionnés. Cette liste aurait été transmise aux clubs concernés, avant que le sélectionneur ne procède à ses choix définitifs pour retenir un groupe de 25 joueurs en vue des prochaines échéances de la sélection, notamment les éliminatoires de la CAN 2027, qui débiteront dans les prochains jours. Le nouveau staff national dispose donc de



peu de temps pour arrêter ses choix. Hemdani, qui connaît par faitement l'environnement de la sélection, semble avoir décidé de ne pas perdre une minute. A. A.

VERTS D'EUROPE

Le CSKA Moscou entre dans la course pour Boudaoui

Hicham Boudaoui continue d'attirer les convoitises. Alors que l'avenir de l'international algérien semblait se dessiner du côté de l'OGC Nice, une nouvelle piste vient de surgir à quelques jours de la clôture du mercato. Après les intérêts annoncés d'Al-Ittihad et de Monaco, c'est désormais le CSKA Moscou qui aurait coché le nom du milieu de terrain algérien. Selon des informations relayées en Russie, rapportées par dzfoot, le club moscovite aurait manifesté son intérêt pour le joueur de 26 ans et étudierait



la possibilité de le recruter. Le profil de Boudaoui, apprécié pour son activité au milieu de

terrain, sa capacité à récupérer les ballons et sa polyvalence, semble particulièrement intéresser les dirigeants russes. Sa situation contractuelle pourrait également constituer un élément favorable dans les discussions. Alors que le mercato touche à sa fin, le dossier Boudaoui pourrait donc connaître de nouveaux rebondissements, même si Olivier Pantaloni, l'entraîneur niçois, avait annoncé le 3 septembre que son départ était abandonné et que le joueur allait réintégrer le groupe. A. A.

LIGUE 1 (2^e JOURNÉE)

Report de 2 rencontres

● La Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé le report à une date ultérieure, des matchs JS Kabylie - MC Alger et JS Saoura - USM Khenchela, comptant pour la deuxième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, saison 2026-2027. Prévu initialement le mardi 6 octobre à 19h, les deux rencontres ont finalement été reportées par l'instance dirigeante, en raison de la participation du MC Alger (MCA) et de la JS Saoura (JSS) aux matchs retours du premier tour préliminaire de la Ligue des champions africaine. Lors du match aller, la JS Saoura, s'est imposée (1-0) face au représentant guinéen, Horoya Conakry, vendredi dernier, au stade Miloud-

Hadeffi d'Oran. Le deuxième représentant algérien, le MC Alger, a ramené un nul (0-0) de son déplacement chez l'ASN Nigelec, en match disputé dimanche après-midi au Seyni Kountché Stadium de Niamey (Niger). Cette deuxième journée de la Ligue 1, sera ouverte le jeudi 10 septembre par le match ES Ben Aknoun - US Biskra (19h), suivi de la rencontre USM Alger - JS El Biar (21h). Deux rencontres sont programmées vendredi 11 septembre, avec notamment l'affiche CR Belouizdad - ES Sétif (21h), tandis que le match MC Oran - CR Témouchent aura lieu à 19h. Deux rencontres sont également au programme samedi 12 septembre : MB Rouissat - Olympique Akbou

(19h) et CS Constantine - ASO Chlef (21h).

Programme actualisé de la 2^e journée

Jeudi 10 septembre
ESBA - USB (19h)
USMA - JSEB (21h)
Vendredi 11 septembre
MCO - CRT (19h)
CRB - ESS (21h)
Samedi 12 septembre
MBR - O Akbou (19h)
CSC - ASO (21h)
Reportés
JSK - MCA
JSS - USMK.

AS KHROUB

Priorité au maintien...

Ayant échappé in extremis à la descente aux enfers l'an passé, l'AS Khroub veut apparemment effacer de sa mémoire, et au plus vite, une telle mésaventure pour aborder ce nouvel exercice 2026/2027 avec beaucoup de confiance, de sérénité, et surtout un programme de travail axé particulièrement sur l'avenir.

Dans une déclaration à la presse, ce vendredi, tout juste après le match amical qu'il venait de disputer face à l'US Biskra, malheureusement sanctionné par une défaite

logique au demeurant (2-4), le nouvel entraîneur Touhami Sahraoui n'a pas hésité, d'emblée, à rappeler combien son club accuse un certain retard dans la préparation. Néanmoins, précise-t-il, avec un effectif étoffé de 30 joueurs actuellement présents : «Il nous revient d'abord de viser le maintien, avant de songer à une place au soleil.»

Un tel aveu laisse désormais entendre qu'à ce niveau, et par l'expérience déjà vécue par chacun des coaches à la veille d'une reprise officielle, les débats n'ont

jamais été une partie de plaisir, loin s'en faut. Cela signifie qu'on est appelé, dès le départ, à resserrer les rangs et à ne rien négliger — allusion faite au match inaugural qui doit opposer les Diables rouges de l'AS Khroub au Paradou Club, et qui plus est à huis clos, lors du coup d'envoi fixé au 11 septembre prochain. C'est-à-dire repartir du bon pied, en attendant la suite du parcours et, a priori, le meilleur service qu'on puisse se rendre.

Abdelhak Mebarki

MC ALGER

Mohamed Arabi Yaakoubi, nouveau président

Le MC Alger connaît un changement à la tête de son conseil d'administration. Réunie en assemblée générale lundi après-midi, la direction du club a acté plusieurs changements dans la composition de son organe dirigeant.

Mohamed Arabi Yaakoubi a ainsi été nommé nouveau président du conseil d'administration, en remplacement de Mohamed Hakim Hadj Redjem. Ce dernier conservera toutefois, à titre provisoire, son statut de membre du conseil d'administration pendant une durée d'un mois, afin d'assurer dans les meilleures conditions la passation des responsabilités, selon le communiqué du club algérois.

L'assemblée générale a également entériné l'arrivée de Ali Abderrahim et Abdenour Kaoua comme nouveaux membres du conseil d'administration. Ces nominations interviennent à la fin du mandat d'Ahmed Turki Massoudi, Rafik Belamane et Kamel Kachida, auxquels la direction du MCA a adressé ses remerciements pour leur contribution durant leur mandat.

Le club a par ailleurs rendu hommage à Omar Ketrاندji, ancien membre du conseil d'administration et figure du Mouloudia, décédé récemment, saluant son engagement et les services rendus au club.

Un Conseil d'administration remanié

À l'issue de ces changements, le conseil d'administration du Mouloudia d'Alger est désormais composé de Mohamed Arabi Yaakoubi, président du conseil d'administration ; Hafedh Stambouli (membre) ; Abdenour Kaoua, (membre) ; Ali Abderrahim, (membre) et Mohamed Hakim Hadj Redjem (membre à titre provisoire).

La direction du MCA a également tenu à remercier Hadj Redjem pour le travail accompli durant sa période à la présidence du conseil d'administration, tout en lui souhaitant plein succès dans la poursuite de sa carrière professionnelle. A. A.

LIGUE DES CHAMPIONS

DE LA CAF : 1^{er} TOUR

PRÉLIMINAIRE RETOUR

MC Alger-ASN Nigelec samedi à Douéra

Le MC Alger a annoncé lundi que son prochain match contre le club nigérien de l'ASN Nigelec, pour le compte du premier tour préliminaire retour de la Ligue des champions africaine, se jouera samedi (20h) au stade de Douéra (Alger). Les Vert et Rouge, triples champions d'Algérie en titre, avaient fait 0-0 au match aller, disputé dimanche à Niamey. De son côté, le deuxième représentant algérien dans cette compétition, la JS Saoura, s'est imposé (1-0) face aux Guinéens de Horoya Conakry, vendredi dernier, au stade Miloud-Hadeffi d'Oran. Le but de la JSS a été inscrit par Oussama Bentaleb à la 43^e minute de jeu. Le club de Béchar, qui retrouve la Ligue des champions après une longue absence, jouera le match retour dimanche à Conakry.



SERVICE CLIENT

ÉPARGNE PROGRESS



Épargnez Autrement



DISTRIBUTION
TRIMESTRIELLE
DES INTÉRÊTS



ACCÈS GRATUIT
AUX SERVICES E-BANKING



CARTE ÉPARGNE
INTERBANCAIRE



ASSURANCE
PRÉVOYANCE
EN PACK

www.cnepbanque.dz



ANEP 2616 029 798 — Le Soir d'Algérie du 08-09-2026



210, Rue Hassiba Ben Bouali, Alger

NIF : 416001000000007

Direction Générale de l'Administration des Moyens

Direction des Moyens Généraux

Sous-Direction des projets

Service des Marchés

**AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT AVEC DES EXIGENCES DE CAPACITES
MINIMALES N°18/BA/DGAM/DMG/SDP/SM/2026 PORTANT
TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REFECTION DIVERS DU
SIEGE DE LA BANQUE D'ALGERIE DE ANNABA**

La Banque d'Algérie informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec des exigences de capacités minimales N°18/BA/DGAM/DMG/SDP/SM/2026, publié dans les quotidiens nationaux : LE SOIR D'ALGERIE, L'EXPRESSION, EL KHABAR, le BOMOP et les deux sites internet: www.bank-of-algeria.dz et www.algeriatenders.com, que l'appel d'offre ci-dessus est annulé pour des raisons propres à la Banque d'Algérie.

ANEP 2616 029 430 — Le Soir d'Algérie du 08-09-2026

منظمة محامي الجزائر

ORDRE DES AVOCATS D'ALGER

Palais de justice 10, rue Abane-Ramdane – Alger

Tél. : +213 23 50 96 20/50 96 32 - Fax : +213 23 50 96 03

Le Bâtonnier

Hommage à Maître Henri Fenaux

C'est avec une profonde émotion et une grande tristesse que j'ai appris la disparition de Maître Henri Fenaux.

Au nom du Barreau d'Alger, et en mon nom personnel, j'adresse à sa famille et à ses proches mes condoléances les plus sincères et mes sentiments de profonde compassion.

Cet hommage ne saurait se limiter aux seules paroles de circonstance, tant Henri Fenaux occupait une place particulière dans la mémoire et dans le cœur de nombreux avocats algériens, qui lui vouaient estime et reconnaissance.

Il fut un véritable ami de l'Algérie, un ami fidèle et sincère. Il fut également notre professeur de droit judiciaire privé, et celui de plusieurs générations de confrères.

Nous sommes nombreux à avoir reçu son enseignement, qui ne se limitait pas à la transmission des règles de procédure, mais nous inculquait la rigueur du raisonnement juridique, la précision de l'analyse et cette exigence intellectuelle qui fait l'honneur et la dignité de notre profession.

Par son enseignement, il a contribué de manière éminente à la formation de génération d'avocats algériens. Son empreinte demeure profondément ancrée dans nos souvenirs, dans notre pratique du droit et, pour beaucoup d'entre nous, dans notre manière même d'exercer la profession d'avocat.

Au-delà du professeur et de l'éminent juriste, nous garderons surtout le souvenir d'un homme d'une grande courtoisie, d'une remarquable disponibilité et d'une profonde modestie, qui portait à l'Algérie et à ses avocats un attachement sincère.

Certaines rencontres restent inscrites dans l'histoire personnelle d'une génération. Certaines personnalités, par leur valeur et leur rayonnement, continuent de vivre dans la mémoire de ceux qui ont eu le privilège de les connaître.

Henri Fenaux était de ceux-là.

Le Barreau d'Alger s'incline avec respect devant sa mémoire et exprime sa profonde reconnaissance à celui qui fut, pour tant de nos confrères, un professeur, un guide et un ami.

À sa famille, nous adressons notre profonde compassion et nos condoléances les plus attristées.

Que Dieu accueille Henri Fenaux dans Sa Miséricorde et que son souvenir demeure vivant parmi les générations d'avocats algériens qu'il a contribué à former.

Inna lillahi wa inna ilayhi raji'un

إنا لله وإنا إليه راجعون



Alger le 06/09/2026
Le Bâtonnier de l'ordre
BAGHDADI Mohamed
LE BÂTONNIER
Mohamed BAGHDADI

FN° 121/B1

LE LIBAN LIVRÉ À LA SAUVAGERIE SIONISTE

Intenses bombardements et dynamitage des maisons dans le Sud

Des bombardements ont fait quatre morts et plusieurs blessés depuis samedi soir, selon un bilan provisoire.

Le ministère de la Santé libanais fait état de deux morts à Nabatiyé el-Faouqa et de deux femmes tuées à Arabsalim, une localité voisine, précisant que vingt autres personnes avaient été blessées en divers lieux, dont plusieurs femmes et trois enfants. L'intensification des bombardements de l'armée génocidaire s'est accompagnée d'un ordre d'évacuation lancé aux habitants d'un village, pour la première fois depuis la mi-juin. La localité visée par un ordre d'évacuation est située à 25 km de la frontière, dans le district de Nabatiyé, au

nord du fleuve Litani, en dehors de la zone tampon de facto établie par l'armée d'occupation dans le Sud-Liban. Cette région a été durement touchée par des tirs d'artillerie et des frappes de drones, jusqu'aux premières heures du matin, dimanche. Au

moins sept localités ont été la cible de bombardements. Des frappes aériennes ont provoqué d'importantes destructions à Nabatiyé, la deuxième plus grande ville du Sud-Liban, qui comptait 150 000 habitants avant la guerre. Un espace public de loisir qui comprenait des aires de jeux et un restaurant a été rasé, un hôpital et plusieurs bâtiments totalement

détruits. En parallèle aux frappes, l'armée israélienne a poursuivi, à grande échelle, les opérations de dynamitage de maisons dans le sud du Liban, concentrés dans la localité côtière de Mansouri, au sud de la cité antique de Tyr, à 13 kilomètres de la frontière. Au moins dix puissantes explosions ont été entendues dans la région. Les destructions sont provoquées

par des matières explosives placées par des unités de génie sionistes ou par des barils d'explosifs largués par des drones. D'autres opérations de dynamitage ont eu lieu dans plusieurs secteurs du Sud-Liban, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone tampon de facto de 700 km2, établie le long de la frontière.

R. I.

ATTAQUE AMÉRICAINE CONTRE TROIS PÉTROLIERS IRANIENS

Téhéran promet une riposte plus dure

L'Iran a revendiqué tôt ce dimanche l'attaque d'un drone américain dans la région du détroit d'Ormuz, après des frappes des États-Unis contre trois de ses pétroliers dans le Golfe.

Le Commandement militaire américain pour le Moyen-Orient (Centcom) a indiqué avoir visé des pétroliers liés aux Gardiens de la Révolution. Il précise en avoir «neutralisé de manière permanente» deux et avoir «complètement détruit» un troisième. Les Gardiens de la Révolution «ont attaqué un véhicule de surface militaire américain sans pilote (navire téléopéré) qui tentait de

pénétrer dans la zone protégée du détroit d'Ormuz», a écrit l'armée iranienne dans un communiqué cité par la télévision d'Etat. En cas de poursuite des hostilités, les frappes «contre les bâtiments militaires américains dans la région seront plus dures qu'auparavant et pourraient s'étendre», a menacé Khatam al-Anbiya, le commandement militaire central interarmées iranien. Téhéran

a annoncé ce samedi soir avoir visé des navires liés aux États-Unis. La marine des Gardiens de la Révolution a «ciblé trois pétroliers sur des passages non autorisés dans le détroit d'Ormuz et trois navires américains dans d'autres zones», a déclaré l'armée idéologique de Téhéran. Elle a mis en garde les autres bateaux contre toute tentative de transit via des routes non approuvées par Téhéran. Un correspondant de la télévision d'État iranienne dans l'île de Kharg a indiqué qu'un pétrolier iranien avait été pris pour cible samedi matin

«par l'armée terroriste américaine» à proximité de l'île, précisant qu'il n'y avait pas eu de victimes. Un autre journaliste de la même chaîne, dans la ville de Jask, a fait état d'attaques contre deux pétroliers «à proximité de la ville». «L'un de ces pétroliers était vide et le second transportait du pétrole», a-t-il ajouté, disant que les équipages avaient été transférés à terre. Plus tôt samedi, des médias iraniens avaient fait état de «plusieurs explosions» entendues près de l'île de Kharg.

R. I.

ÉLECTIONS RÉGIONALES EN ALLEMAGNE

L'AfD, parti d'extrême droite, raffle 39 députés sur 83 au Bundestag

Le parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) a remporté la victoire aux élections régionales de ce dimanche, mais n'a pas réussi à obtenir la majorité absolue dans sa tentative de former le premier gouvernement d'extrême droite du pays depuis la Seconde Guerre mondiale.

Le parti du chancelier Friedrich Merz, dirigeant impopulaire de l'Allemagne, a essuyé un revers dans le Land de Saxe-Anhalt. Le candidat de l'AfD, parti anti-immigration et pro-russe, au poste de gouverneur, a déclaré : «Nous avons écrit l'histoire» et le parti disposait d'un mandat clair pour gouverner. Ulrich Siegmund, 35 ans, a affirmé à la chaîne de télévision publique ARD que les électeurs avaient envoyé un signal clair : «La

situation ne peut plus durer ainsi», et que c'était aussi un signal adressé à Berlin». À propos du chancelier, il a ajouté : «Friedrich Merz a été un excellent allié pour nous durant cette campagne. Chaque jour passé à la chancellerie est un jour de trop.» Elle s'est présentée aux élections avec l'ambition d'obtenir la majorité absolue au parlement régional afin de gouverner seule. Cela lui aurait permis de surmonter le «mur de verre» des par-

tis traditionnels qui refusent de collaborer avec elle. Les résultats définitifs ont montré que l'AfD a manqué la majorité de trois sièges, n'obtenant que 39 députés sur 83. M. Siegmund a indiqué que son parti ne se livrerait pas à des «manœuvres» telles que la formation d'un gouvernement minoritaire. Cependant, il n'était pas évident que ses adversaires, divisés, puissent former un gouvernement stable sans lui. Un premier gouvernement régional représenterait la plus grande victoire de l'histoire de ce parti anti-immigration, dans un contexte de mécontentement généralisé envers

un gouvernement national. C'est un revers pour M. Merz, dont le parti de centre-droit dirige la Saxe-Anhalt depuis 24 ans. Contrairement à d'autres pays européens, l'Allemagne moderne n'a encore jamais connu de parti d'extrême droite ou populiste de droite à la tête d'un gouvernement national, régional ou municipal. L'AfD est le principal parti d'opposition au Bundestag et est particulièrement influente dans l'est du pays, anciennement communiste et moins prospère, où se situe la Saxe-Anhalt.

R. I.

NIGERIA

La méga-raffinerie Dangote bientôt entrée en bourse à Lagos

Mise en service il y a deux ans, elle est la plus grande raffinerie du continent et prévoit de plus que doubler sa capacité de production pour atteindre 1,4 million de barils par jour d'ici à 2028, ce qui en ferait la plus grande raffinerie au monde, dépassant ainsi la raffinerie indienne de Jamnagar.

Le régulateur nigérian a approuvé le 4 septembre cette introduction qui

devrait intervenir le 14 septembre. Aliko Dangote, l'homme le plus riche d'Afrique cherche à lever 1,6 milliard de dollars dans ce qui pourrait être la plus importante introduction en bourse d'Afrique. Objectif : financer l'expansion de son infrastructure pour, à terme, doubler sa capacité de production. Dagote prévoit de vendre plus de 4 milliards d'actions au prix de 525 nairas – 34 centimes d'euros

– par action. Cette introduction en bourse valoriserait ainsi la raffinerie à environ 49 milliards de dollars, selon les données fournies par la société. Cette vente permettra de financer un quasi-doublement de la capacité de l'usine qui est aujourd'hui à son maximum avec 700 000 barils de pétrole produits par jour. Depuis le début de la guerre au Moyen-Orient, cette méga-raffinerie

est devenue une source majeure de produits raffinés en Afrique et même au-delà, notamment pour l'approvisionnement en kérosène de l'Europe. Cette introduction en bourse est un test pour le marché boursier nigérian, un moyen de mesurer s'il y a suffisamment d'investisseurs et de capitaux pour financer de très grandes entreprises industrielles africaines, de celles qui déboursent des milliards en infrastructures. Cette introduction intervient par ailleurs également au bon moment : la bourse nigériane est performante, son indice de référence ayant fortement progressé cette année. Les investisseurs semblent donc avoir de l'appétit pour de nouvelles opérations. Et encore plus dans un projet dans les hydrocarbures portant le nom de Dangote. En juillet dernier, la raffinerie avait déjà obtenu un investissement de 2,5 milliards de dollars auprès d'investisseurs privés pour financer ses projets d'expansion

R. I.

MEXIQUE

Une explosion de feux d'artifice fait au moins 10 morts et 64 blessés

La fête tourne au drame. Ce samedi soir, à Temascalcingo, au Mexique, des engins pyrotechniques ont explosé lors des festivités en l'honneur d'un saint patron, provoquant l'effondrement d'un mur, la mort d'au moins dix personnes et des blessures pour 64 autres.

Des centaines de personnes s'apprêtaient à assister à un feu d'artifice organisé pour la fête religieuse. Les autorités ont fait savoir que la cause de l'explosion n'avait pas encore été déterminée et que le bureau du procureur général de l'État de Mexico avait ouvert une enquête. Un évêque local a fait savoir que deux prêtres figuraient parmi les blessés après l'explosion des feux d'artifice. Sur les réseaux sociaux, une vidéo montre les conséquences du drame. On y voit des dizaines de personnes, affolées, courant à travers la fumée et les débris, à la recherche de survivants. Les explosions impliquant des engins pyrotechniques sont fréquentes au Mexique, où les feux d'artifice sont couramment utilisés lors des fêtes de rue et des festivals religieux. Il y a près de quatre ans, une puissante explosion de feux d'artifice dans un village de la municipalité de Huejutla, dans l'État d'Hidalgo, avait fait 17 blessés.

R. I.

RDC

Incendie lors d'un mariage : au moins 12 morts

C'est le choc à Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo (RDC). Au moins 12 personnes sont mortes lors d'un incendie dans un mariage à Kinshasa dans la nuit du 4 au 5 septembre.

Douze personnes sont mortes dans ce drame survenu dans la nuit de vendredi à samedi derniers, a annoncé le gouvernement ce dimanche. Des opérations d'identification sont encore en cours, selon le ministère de la Communication.

Vendredi soir à Lingwala, quartier résidentiel du nord de Kinshasa, plusieurs dizaines de personnes en tenue de soirée étaient rassemblées pour célébrer un mariage. Un incendie s'est rapidement propagé, créant la panique. L'origine de l'incendie n'a pas encore été déterminée mais les autorités locales ont relevé samedi, lors d'une visite sur les lieux du sinistre, que «les normes ne sont pas respectées», notamment «l'issue de secours».

Des vidéos partagées sur les réseaux sociaux montrent une foule agglutinée dans un escalier étroit en tentant de rejoindre la sortie de l'immeuble et d'échapper aux flammes. Des installations électriques défectueuses ou frauduleuses sont souvent en cause lors des incendies à Kinshasa. La mégapole de plus de 17 millions d'habitants dispose par ailleurs de moyens de secours très limités.

R. I.

SÉTIF

5 affaires de vol élucidées

Les éléments de la troisième Sûreté urbaine relevant de la Sûreté de daïra d'El Eulma, dans la wilaya de Sétif, ont réussi à mettre fin aux agissements présumés d'un jeune homme âgé de 25 ans, soupçonné d'être impliqué dans cinq affaires de vols par effraction commis à l'intérieur de véhicules, avec la récupération d'une importante partie des objets et sommes dérobés.

L'affaire a débuté à la suite de plusieurs plaintes déposées par des citoyens auprès des services de la police judiciaire de la troisième Sûreté urbaine d'El Eulma, faisant état de vols commis à l'intérieur de leurs véhicules par un ou plusieurs individus non identifiés. Face à la multiplication de ces faits, les enquêteurs ont immédiatement engagé d'intenses investigations de terrain, appuyées par l'exploitation des moyens techniques disponibles. Ces recherches ont permis de remonter progressivement jusqu'à l'identité du principal suspect. Les policiers ont ensuite renforcé leurs opérations de recherche et leurs patrouilles afin de localiser le mis en cause. Celui-ci a finalement été interpellé alors qu'il tentait, selon les éléments de l'enquête, de se dissimuler aux regards des policiers. Soumis à une fouille cor-

porelle, le suspect a été trouvé en possession d'une somme d'argent provenant des vols. Il a alors été conduit au siège du service pour la poursuite de l'enquête. Les investigations se sont poursuivies afin de déterminer la destination des autres objets dérobés. Elles ont permis aux enquêteurs de localiser une cache où le suspect dissimulait une partie du butin. Plusieurs objets ont ainsi été récupérés. Au total, l'opération a permis de récupérer 117 millions de centimes issus des sommes volées, ainsi que plusieurs équipements et effets, notamment un tournevis électrique avec ses accessoires, une machine de gonflage de pneus et une machine à compter les billets, en plus d'autres objets appartenant aux victimes.

Une partie des biens récupérés a été restituée à leurs propriétaires après que ces der-



Photo : DR

niers les eurent formellement reconnus. À l'issue de l'ensemble des procédures d'enquête, un dossier pénal a été constitué à l'encontre du suspect, qui a été présenté devant le parquet

territorialement compétent près le tribunal d'El Eulma, afin de prendre les mesures judiciaires appropriées à son encontre.

Imed Sellami

RENTÉE SCOLAIRE À OUM EL-BOUAGHI

400 écoles, 10.000 trousseaux et plus de 300 cantines pour 110.000 élèves

Selon le chef de service chargé de l'animation locale au niveau de la direction de l'administration locale DAL qui a bien voulu se confier au Soir d'Algérie, la préparation de la rentrée scolaire prévue pour ce 21 septembre touche à sa fin et toutes les mesures sont ficelées pour une rentrée sereine.

Dans ce cadre, selon notre interlocuteur, et pour une meilleure prise en charge des enfants démunis, la DAL a prévu l'achat de 10.000 trousseaux scolaires comprenant des sacs à dos, des

fournitures scolaires et des blouses pour les élèves des deux sexes du palier primaire dont les listes seront arrêtées au niveaux des communes, sous la responsabilité du secrétaire de la wilaya

et le DASS. En outre, le ministère de tutelle a débloqué une importante enveloppe financière de 128 milliards de centimes, un budget qui participera à une nette amélioration des repas servis aux écoliers.

Selon le chef de service, pour le transport scolaire, pas moins de 280 bus sont disponibles au niveau des 29 communes que compte la wilaya avec une participation financière de 11 milliards de centimes, en plus de la néces-

sité de recourir aux particuliers pour pallier aux besoins de moyens de transport.

Toujours selon notre interlocuteur, le secteur de l'éducation pour le palier du primaire compte 396 établissements, 303 cantines (censées servir des repas chauds) pour un effectif de 110.144 élèves, plus de 40 milliards sont prévus pour l'entretien et la gestion des établissements primaires.

Moussa Chtatha

CHLEF

4 marchés de proximité pour la vente de fournitures scolaires

La Direction du commerce intérieur et de la régulation du marché national de Chlef a procédé à l'ouverture de quatre (4) marchés de proximité dédiés à la commercialisation des fournitures scolaires à des prix compétitifs, à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire, a-t-on appris lundi auprès de cette instance.

Le directeur local du commerce, Mohamed Bouziane, a indiqué que cette initiative vise à assurer la disponibilité des fournitures scolaires durant la rentrée. Les quatre marchés ont été ouverts dans les communes de Chlef, Sidi Okkacha, Oued Fodda et Boukadir, en tenant compte de la répartition géographique afin de permettre aux différentes régions de la wilaya d'en bénéficier. Il a également relevé l'import-

ante participation des opérateurs économiques et les prix compétitifs proposés.

Chaque marché dispose, par ailleurs, d'un point de vente des manuels scolaires pour tous les niveaux, et des artisans spécialisés dans la confection de vêtements, notamment les tabliers scolaires, participent à l'opération. Des offres promotionnelles et compétitives sont également proposées à cette occasion. Au

restaurant universitaire central de la commune de Chlef, l'APS a constaté une forte affluence au niveau du marché des fournitures scolaires, notamment pour l'achat des livres, tabliers et cartables. Les citoyens ont salué cette initiative, qui selon eux «devrait contribuer à baisser les prix et à renforcer la concurrence entre commerçants et opérateurs économiques». Plusieurs exposants ont confirmé la disponibilité d'un large éventail de fournitures scolaires, de différentes marques et prix, permettant aux consommateurs de disposer d'un choix diversifié, tout en rapprochant les produits nationaux et les services commerciaux du consommateur local

et en contribuant à lutter contre la spéculation et les hausses injustifiées des prix.

Parallèlement à cette activité, la Direction du commerce intérieur et de la régulation du marché national a mobilisé des équipes de terrain chargées de suivre la disponibilité des produits, de contrôler leur qualité ainsi que le respect des conditions et normes de commercialisation et de vente.

Des campagnes de sensibilisation sont également organisées au profit des opérateurs économiques afin de les encourager à participer à cette opération commerciale et de solidarité.

APS

BEJAÏA

2 motocyclistes heurtés mortellement par un train à El-Kseur

Un tragique accident s'est produit dans la matinée d'hier lundi dans la municipalité d'El-Kseur où deux personnes, âgées de 33 ans, circulant à moto, ont été heurtées mortellement par un train de voyageurs assurant la liaison Béni Mansour – Bejaïa, rapporte la Protection civile de Bejaïa.

Le drame est survenu vers 07h13, à hauteur du passage à niveau non gardé se trouvant au lieu-dit Tikellaeth, au point kilométrique 63. Les deux victimes sont décédées sur place, précise la même source.

A. Kersani

ILLIZI

Plusieurs projets d'aménagement urbain réalisés au cours du premier semestre de 2026

Une série de projets d'aménagement urbain ont été réalisés dans la wilaya d'Illizi durant le premier semestre de l'année en cours, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction (DUAC).

Ces opérations ont porté sur le revêtement et la réhabilitation de routes, l'aménagement d'espaces verts, ainsi que la viabilisation de lots destinés à accueillir des logements et des équipements publics, a précisé à l'APS le directeur du secteur, Hamza Bara.

Il s'agit notamment de la réalisation et de la réhabilitation de 4 km de voirie au chef-lieu de wilaya, ciblant les axes dégradés et de l'aménagement de 4,5 km de routes secondaires au

niveau du plan d'occupation des sols (POS-13), où sont implantés 500 logements déjà attribués à leurs bénéficiaires, selon le responsable. Ce programme de développement a également permis la réalisation de 4 km de routes dans la commune de Bordj Omar Driss, en plus d'un axe de 4 km dans la localité de TFT »Tin Fouyé Tabankort», a ajouté M. Bara.

La commune d'In-Amanas a, pour sa part, bénéficié de la réalisation de 5 km de voirie

dans la cité «El-Wiam» des 200 logements ruraux, a-t-il poursuivi.

S'agissant de l'amélioration urbaine, de nombreux projets ont été concrétisés, à l'instar de la création d'un espace vert de 4 hectares aménagé à l'entrée Nord de la ville d'Illizi et l'aménagement de la place jouxtant le siège de la wilaya, selon le DUAC.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts menés pour améliorer le cadre urbain et l'embellissement des villes, assurer les conditions nécessaires à l'accueil des projets d'habitat et ceux d'équipements publics, et fluidifier la circulation routière, a-t-on indiqué.

APS

TLEMCEM

Himayatec organise son université d'été à Marsa Ben M'hidi

L'Organisation algérienne pour la défense du consommateur (Himayatec) a lancé depuis Marsa-Ben M'hidi (Tlemcen) une plateforme numérique, samedi 5 septembre 2026, dédiée aux réclamations (plaintes, signalements, abus, non-conformité, etc.) ou les défauts constatés lors de l'achat de pneus pour leurs véhicules légers.

En effet, le président de Himayatec, Maître Mohamed Aissaoui, a annoncé, en marge de la tenue de l'université d'été de trois jours, à la maison de jeunes de Marsa Ben M'hidi que «la mise en service de cette plateforme numérique s'inscrit dans le cadre de l'appui à la stratégie nationale de numérisation et son usage, pour contribuer concrètement à l'amélioration et à l'évaluation des biens et services proposés aux consommateurs, et aussi à la protection des droits des acheteurs et l'écoute de leurs réclamations ». À cette occasion, M. Aissaoui a précisé que «cet outil accessible et transparent est une armure qui protège les consommateurs de tout préjudice, tromperie ou fraude, mais qui jette aussi la base sur laquelle la confiance est construite, et c'est la confiance, en fin de compte, qui alimente les moteurs du progrès, l'action collective et la démarche coordonnée.

En outre, cette plateforme électronique permet à l'organisation de recueillir les plaintes des citoyens et intervient auprès de Naftal ou des autorités, et de suivre de près la distribution de manière transparente des pneus et l'accès de l'ensemble des acheteurs aux pneumatiques. Nous espé-



Photo : DF

rons ainsi passer d'une logique de simple constat des difficultés à une logique de prise en charge sérieuse, de suivi et de recherche de véritables solutions et ce, en privilégiant le dialogue et la coopération avec les opérateurs concernés». Pour rappel, Naftal a mis à disposition des automobilistes une plateforme numérique baptisée «e-mahata.naftal.dz», pour l'enregistrement des demandes d'achat de pneumatiques et la bonne organisation de la distribution.

Actuellement, la plateforme gère notamment la vente de pneumatiques de la marque Continental. Le client doit présenter le reçu de confirmation de sa commande ainsi que la carte grise du véhicule lors de sa présentation au centre de Naftal, pour pouvoir procéder au retrait des pneus. Par ailleurs, en organisant son

université d'été, les 5, 6 et 7 septembre 2026, en collaboration avec la Direction du commerce de Tlemcen, et avec la participation du bureau d'hygiène de l'APC de Marsa Ben M'hidi, Himayatec a tracé comme premier objectif, le renforcement des capacités de l'organisation et le développement d'une réflexion collective sur les moyens permettant de mieux protéger le consommateur algérien. «Les ateliers ont notamment porté sur la sensibilisation du consommateur et le développement de sa culture en matière de droits, la protection juridique du consommateur par des mécanismes permettant de défendre ses intérêts, le contrôle et la prévention en coordination avec les services et les institutions concernés et le renforcement de la coopération entre les associations de protection du consommateur et les différents

acteurs institutionnels», a souligné M. Aissaoui. Pour sa part, le sous-directeur de la Direction du commerce de Tlemcen Kouider Berrehil, a indiqué que «cette université d'été a constitué une occasion idoine pour les participants, en vue de renforcer le dialogue et la coopération avec les institutions publiques, pour faire de la protection du consommateur une action concrète et durable et proche des préoccupations quotidiennes des citoyens.

La protection des consommateurs ne garantit pas seulement les droits, la sécurité et les intérêts des individus, mais joue également un rôle central dans la promotion d'une consommation et d'une production responsables, contribuant ainsi de manière significative à l'objectif de développement durable».

Khaled Boumediene

NAÂMA

Bientôt le gaz de ville pour le hameau de Sidi-Belkacem

Une enveloppe financière d'un peu plus de 5 milliards/cts a été dégagée pour alimenter en gaz de ville le hameau de Sidi-Belkacem, un village de quelque 200 foyers sis dans la commune frontalière d'El-Kasdir (150 km au nord-ouest du chef-lieu de la wilaya). Les travaux viennent d'être entamés sur un réseau de 10 km par la Sonelgaz en sa qualité de maître d'œuvre du projet en étroite supervision des services de la wilaya.

Le gaz naturel, une énergie propre et vitale, devrait alimenter les foyers d'ici la fin de l'année, fait-on savoir. Le projet longtemps attendu par les habitants promet d'améliorer sans faute leurs conditions de vie, et mettra surtout fin au calvaire des bonbonnes de gaz. Le gaz de ville donc serait dans les foyers avant la fin de l'année en cours, précise-t-on encore, et ce, au grand bonheur des habitants de cette localité qui passeront leur premier hiver au chaud ; un hiver connu pour sa rudesse dans cette région.

B. Henine

AÏN-TÉMOUCHENT

Aïn-Tolba : la cantine centrale fin prête pour la rentrée scolaire

La commune de Aïn-Tolba, rattachée administrativement à la daïra de Aïn-Kihel, dans la wilaya de Aïn-Témouchent, a pris plusieurs mesures visant la garantie d'une bonne rentrée scolaire et ce, à travers l'intensification des opérations d'entretien et d'aménagement de l'environnement extérieur et intérieur des établissements primaires, en vue de réunir toutes les conditions nécessaires pour les élèves et le staff pédagogique.

Selon Monsieur Ali Belghitri, président de l'APC, l'opération a touché 9 écoles primaires implantées à travers le territoire de la commu-

ne. Il ajoutera que pour l'année scolaire 2026/2027, une série de mesures a été prise touchant toutes les écoles primaires de l'intérieur ou de

l'extérieur des salles de cours. Concernant la restauration, la commune a consacré une opération d'aménagement de la cantine centrale Ibn Khaldoun, le taux d'avancement des travaux a dépassé les 95%. Elle sera fin prête le jour de la rentrée scolaire pour servir des repas chauds aux élèves.

Pour ce qui est du transport scolaire, le maire ajoutera que le transport est dispo-

nible. Quatre bus ont été loués pour transporter les élèves des localités éloignées vers les établissements notamment les élèves de Aïn-Laalem vers le chef-lieu de commune et les élèves de la localité Masla Djurdjura pour le cycle moyen.

Il est utile de noter que la commune de Aïn-Tolba dispose de 9 écoles primaires, de 2 collèges et un lycée.

S. B.

ORAN

Saisie de 20 kilos de kif traité

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment le trafic de stupéfiants, les éléments du service de recherche et d'investigation du Groupement de la Gendarmerie nationale d'Oran ont réussi à démanteler un réseau criminel organisé spécialisé dans la commercialisation et la distribution de drogues.

Cette opération, menée en coordination avec la brigade de recherche et d'investigation de la gendarmerie de Misserghine, est intervenue à la suite d'infor-

mations faisant état de l'activité d'un réseau de trafic de stupéfiants.

Après plusieurs jours de surveillance et de suivi des suspects, un plan opérationnel minutieusement élaboré a per-

mis l'arrestation de trois individus présumés membres de ce réseau.

L'opération a également permis la saisie d'environ 20 kilogrammes de kif traité, ainsi que d'un véhicule, d'une motocy-

clette et de plusieurs téléphones portables.

À l'issue des procédures légales, les trois mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Es Senia, pour des

faits liés au trafic de stupéfiants, notamment par chargement et transport, ainsi qu'au blanchiment d'argent dans le cadre d'une organisation criminelle structurée.

Amel Bentolba

Décès d'une femme suite à l'effondrement d'un plafond

Les unités opérationnelles de la Protection civile sont intervenues, dimanche, vers 16h24, à la suite de l'effondrement de deux plafonds en béton, du deuxième vers le premier étage, d'un immeuble ancien composé d'un rez-de-

chaussée et de deux étages (R+2), occupé par 11 familles. L'immeuble est situé au n°34, rue Tabet-Mohamed, à Cavaignac, commune et daïra d'Oran. Dès la réception de l'appel de détresse, les secours se sont rendus sur les lieux, où une victime de sexe

féminin, âgée d'environ 70 ans, a été retrouvée sous les décombres.

La victime a été dégagée puis transférée vers la morgue du centre hospitalo-universitaire d'Oran.

A. B.



مؤسسة التسيير السياحي تماراسست

ENTREPRISE DE GESTION TOURISTIQUE DE TAMANRASSET
SPA Au Capital Social de 567.050.000 DA
RC N° 1100-0202035898 NIF N° 09981102035898

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 03/2026

L'Entreprise de Gestion Touristique de Tamanrasset (EPE/EGTT/SPA) annonce le lancement d'un avis d'appel d'offres national pour l'approvisionnement de l'Hôtel Tahat à Tamanrasset en boissons alcoolisées.

Les soumissionnaires qualifiés intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent avoir le cahier des charges, en le :

- Retirant auprès du siège de la Direction Générale sis au boulevard Emir Abdelkader, BP 139, hôtel Tahat, Tamanrasset ;
- Recevant par voie électronique (E-mail)

Cela, contre paiement de la somme de cinq mille dinars (5000,00 DA), non remboursable, sur le compte CCP N° 0021008369 clé 73 / RIB: 007 99999 0021008369 73 et la présentation ou l'envoi du justificatif de versement sur l'email: tahat_hotel@yahoo.fr

Les offres doivent comporter: « Un dossier de candidature », « Une offre technique » et « Une offre financière ».

Chaque offre doit être insérée dans une enveloppe séparée, fermée et scellée, indiquant sur chaque enveloppe la dénomination du soumissionnaire, ainsi que sur chaque pli correspondant, la mention "dossier de candidature", "offre technique" et "offre financière".

Les trois enveloppes seront placées dans une enveloppe principale qui devra être anonyme, et ne devra porter que la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres National N°03/2026

Approvisionnement en boissons alcoolisées de l'Hôtel Tahat à Tamanrasset.

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de vingt et un (21) jours à partir de la publication dudit appel d'offres dans deux quotidiens nationaux, un en arabe et un autre en français.

Les offres doivent être déposées au niveau du siège social: boulevard Emir Abdelkader, BP 139, hôtel Tahat, Tamanrasset, dont la date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres à 14 H00mn.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

L'ouverture des plis se fera au niveau du siège de l'EGT, Tamanrasset, et ce, à l'expiration du délai de dépôt des offres.

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Par le présent avis, les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la préparation des offres à 14 H00mn au siège de la Direction Générale.

Siège social: Hôtel Tahat BP 139-11000 Tamanrasset. Tel/Fax: (020) 31-90-34 et 32-90-32
E-mail: tahat_hotel@yahoo.fr

ANEP 2616 030 103 — Le Soir d'Algérie du 08-09-2026

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya de Béjaïaالجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية

وكالة التسيير والتنظيم العقاري الحضري

N° 1495 /DIR/AFOWB/2026

N°...../DT/SM/YA/AFOWB/2026

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences
de capacités minimales N° 23 / AFOWB 2026

L'Agence de gestion et de régulation foncière urbaine de la wilaya de BEJAIA, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation de :

48 logements dont 40 logements LPA et 08 logements promotionnels avec commerces intégrés en TCE y compris VRD à Hammam Silal, Commune de Tifra, Wilaya de Béjaïa.

Catégorie exigée : III et plus en bâtiment (Activité principale).

Les entreprises spécialisées intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de 3000,00 DA, auprès de la direction de l'agence foncière de la wilaya de BEJAIA.

Le dossier de candidature, offre technique et offre financière, sous enveloppes séparées portant les mentions : « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière » respectivement, et mises sous enveloppe principale et anonyme, doivent être déposés à la direction de l'agence foncière de la wilaya de BEJAIA, adressées à :

Monsieur le Directeur de l'Agence Foncière de la Wilaya de BEJAIA

Rue Harfi Taous BEJAIA

Soumission à ouvrir par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres. Appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N° 23 / AFOWB 2026 pour la réalisation de :

48 logements dont 40 logements LPA et 08 logements promotionnels avec commerces intégrés en TCE y compris VRD à Hammam Silal, Commune de Tifra, Wilaya de Béjaïa.

Le dossier de candidature doit être accompagné des pièces de références professionnelles, administratives, moyens humains et matériels.

La date limite de dépôt des offres est fixée au vingt et un (21^{ème}) jour à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux, au plus tard à 12h00.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le jour même à 14h00 au siège de la Direction de l'AGRFU sis rue Harfi Taous BEJAIA

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 111 jours à compter de la date de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux

LE DIRECTEUR

Rue Harfi Taous - Béjaïa - BP 62 Ter Liberté - 06000 Béjaïa
Tél. 034 12 96 83 - 034 12 96 86 - Fax : 034 12 96 84 - E-mail : afowbejaia@gmail.com

ANEP 2616 029 872 — Le Soir d'Algérie du 08-09-2026

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère des Affaires Religieuses et des Wakfs

Direction des finances et l'Administration des Moyens

Matricule Fiscal du Ministère : 096216285001829

Avis d'Attribution provisoire du marché

Conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi 23-17 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 65 alinéa 2, du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, le Ministère des Affaires Religieuses et des Wakfs, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert N° 05/2026 pour l'acquisition d'équipements audiovisuels au profit des services déconcentrés du ministère des affaires religieuses et des wakfs.

Qu'à l'issue de l'analyse des offres techniques et financières, le marché a été attribué provisoirement à :

Objet	Nom de l'Entreprise	NIF	Note de l'offre technique	Délais de livraison	Durée de garantie	Montant de l'offre financière	Observation
L'acquisition d'équipements audiovisuels au profit des services déconcentrés du ministère des affaires religieuses et des wakfs	SARL SABI SYSTEMES	099916000754104	58	04 Mois	24 Mois	54.955.662,77	Moin disant

Conformément aux dispositions de l'article 82 alinéas 02 et 03 du décret présidentiel n° 15-247 cité ci-dessus, les soumissionnaires qui contestent le choix peuvent introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés du Ministère des Affaires Religieuses et des Wakfs, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans l'un des deux quotidiens nationaux en langue arabe ou française ou le portail électronique des marchés publics.

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures. Offres techniques et financières peuvent se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, conformément à l'article 82 alinéa 04 du décret présidentiel n° 15-247 cité ci-dessus.

ANEP 2616 030 032 — Le Soir d'Algérie du 08-09-2026

Banque Extérieure d'Algérie بنك الجزائر الخارجي

NIF : 000016001145273

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire
DE MARCHE N°16/2026

La Banque Extérieure d'Algérie (Direction des Systèmes d'Information) informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert N°10/2026/410 du 25/05/2026, paru dans les quotidiens nationaux et dans le Bomop, portant sur l'extension et l'acquisition de la plateforme hyper convergée existante avec prestation de service associée, avec solution de virtualisation, qu'à l'issue de l'évaluation de l'offre, le marché est attribué à titre provisoire, à la SARL ORSIMA (NIF: 099823036232193) pour un montant de 434 273 840,00 DA/TTC, soit Quatre cent trente quatre millions deux cent soixante treize mille huit cent quarante dinars en Toutes Taxes Comprises.

Tout soumissionnaire qui conteste ces choix, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le BOMOP et la presse, auprès de la Commission des Marchés sise au 21, Impasse Ernest wolfert- Miramar - Rais Hamidou - Alger.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les autres soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher de la Banque Extérieure d'Algérie (Direction des Systèmes d'Information), au plus tard dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

ANEP 2616 029 880 — Le Soir d'Algérie du 08-09-2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU

DIRECTION DE LA JEUNESSE

ET DES SPORTS

NIF N° : 099015019031333

INVITATION

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Tizi-Ouzou, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu au concours national restreint N°20/2026 du 03/08/2026 relatif à l'Etude Et Suivi Pour La Réalisation D'une Salle OMS 500 Places à Ouadhias, Paru aux quotidiens nationaux L'algerie Aujourd'hui, *الصحيفة* au BOMOP et la presse électronique, qu'à l'issue de l'analyse et de l'évaluation des offres de candidatures les soumissionnaires éligibles sont invités à remettre leurs offre techniques, de prestations architecturales et financières, conformément au cahier des charges.

Les offres doivent être déposées auprès de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Tizi-Ouzou sise au stade 1er Novembre à 10h00.

La séance d'ouverture des plis aura lieu le même jour à dix heures trente (10h30mn) au siège de la Direction de la Jeunesse et des Sport sise au stade du 1er Novembre de Tizi-Ouzou.

Les BET déclarés éligibles sont :

- | | |
|----------------------------|--|
| 1-BET DECOPLUS SERVICES | 8-BET AFFIF Chaouche Sadjia |
| 2-Groupement « 2 » | 9-Groupement MEKHACHENE Nourdine et HASSAD Kamel |
| 3- Groupement TASSILI | 10- Groupement ZH Architecture |
| 4-BET Archi conception | 11- Groupement Kerbiche Faride Zabote Mokrane et kadl Abderrahmane |
| 5-BET ARCHIMED | 12- Groupement SBIHI et Sadoun Ryma. |
| 6- Groupement 2B ARCHI | 13-BET AIMENE SAID |
| 7-BET ICAR CHAOUCHE Hassen | |

La durée de préparation des offres est fixée à 45 jours, à compter de la date limite de la première parution de cette publication.

ANEP 2616 030 119 — Le Soir d'Algérie du 08-09-2026



Avis d'Appel d'offre de Préqualification National
N°31/2026/OTA/AOP/DIR

OPTIMUM TELECOM ALGERIE « OTA » lance un Appel d'offre de Préqualification National, « Cell Broadcast solution »

Les représentants des sociétés intéressées par le présent avis d'appel de Préqualification peuvent envoyer le dossier nécessaire pour le retrait du cahier des charges à l'adresse Email : e.directprocurementcategory@djezzy.dz

Le dossier nécessaire pour le retrait du cahier des charges doit comporter les pièces suivantes :

- Une copie du registre de commerce en cours de validité.
- Une demande de retrait du cahier des charges, établie sur papier en-tête, signée et cachetée par le représentant légal le désignant nommément.
- L'Engagement de confidentialité qui doit être paraphé, rempli, signé et cacheté par le représentant légal de la société. L'engagement de confidentialité est téléchargeable sur le lien suivant :

<https://www.djezzy.dz/engagement-de-confidentialite-et-code-deconduite-du-partenaire-daffaire/>: (Rubrique Appel d'Offres).

- Le code de conduite du partenaire d'affaires qui doit être paraphé, signé et cacheté par le représentant légal de la société.

Le code de conduite du partenaire d'affaires est téléchargeable sur le lien suivant :

<https://www.djezzy.dz/engagement-de-confidentialite-et-code-deconduite-du-partenaire-daffaire/>: (Rubrique Appel d'Offres).

Le retrait du cahier des charges se fera gratuitement.

Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse indiquée, et mises sous enveloppe principale anonyme portant la mention :

Avis d'Appel d'offre de Préqualification National
N° 31/2026/OTA/AOP/DIR.

« Soumission à ne pas ouvrir »

OPTIMUM TELECOM ALGERIE SPA

Route de la Wilaya, Lot n° 37/4, Dar El Beida, Alger – Algérie

- Les dossiers de candidature doivent être remis, sous pli fermé et anonyme.
- Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges.
- Un complément de dossiers peut être demandé lors du processus de sélection.
- La date limite de dépôt des offres est fixée pour le 16/09/2026 à 15h00.
- Les soumissions qui parviendront après la date et heure limites de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Optimum Telecom Algérie s.p.a

Siège social : Route de wilaya, Lot n°37/4, Dar El Beida - Capital social : 164 002000000.00 DZD
www.djezzy.dz



ANEP 2616 030 056 — Le Soir d'Algérie du 08-09-2026

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la santé

F.H.S Dr Maouche

Mohand Amokrane

AVIS D'OUVERTURE DE CONCOURS
DE RECRUTEMENT SUR TITRE

La direction de l'établissement hospitalier spécialisé «Docteur Maouche Mohand Amokrane», procède l'ouverture de concours de recrutement sur titre pour l'accès aux grades suivants :

N°	Grade	Poste ouvert	Conditions de participation
01	Psychologue clinicien principal de sante publique	02	Les candidats titulaires d'un master en psychologie option clinique ou d'un titre reconnu équivalent.
02	Ingénieur D'état En informatique	01	Les candidats titulaires d'un diplôme D'ingénieur D'état ou de master en informatique ou D'un titre reconnu équivalent.
03	Documentaliste Archiviste	01	Les candidats titulaires d'une licence en bibliothéconomie ou d'un titre reconnu équivalent.

Constitution du dossier :

- Demande manuscrite ;
- Copie de la carte d'identité ;
- Copie diplôme, avec le relevé de note du cursus de formation,
- Certificat de résidence à la wilaya d'Alger.
- Outre les pièces énumérées ci-dessus, les dossiers des candidats aux concours sur titres doivent comporter, notamment :
 - les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité, dûment visées par l'organe de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé, le cas échéant ;
 - une copie certifiée conforme à l'original du relevé de note du cursus de formation ;
 - une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant ;
 - tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au diplôme requis dans la spécialité, le cas échéant ;
 - tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant.

Le candidat définitivement admis au concours doit compléter son dossier par les pièces suivantes :

- Copie du document justifiant la position du candidat vis-à-vis du service national,
- Extrait de l'acte de naissance n° 13,
- Certificats médicaux,
- 02 photos d'identité,

Les dossiers complets doivent être déposés ou envoyés dans un délai de quinze (15) jours ouvrable, à partir de la date de parution du présent avis, à la direction de l'Etablissement Hospitalier Spécialisé «Dr Maouche Mohand Amokrane» sise à BP N° 376 Rostomni, d'elly Ibrahim Alger.

ANEP 2616 029 945 — Le Soir d'Algérie du 08-09-2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA

DAIRA DE L'ARBAA

COMMUNE DE L'ARBAA

NIF : 096209219174123

MISE EN DEMEURE N° 01

- Le président de l'Assemblée Populaire de la Commune de l'Arbaa
- Conformément au décret présidentiel n° 15-247 du 02 Dhu al Hijah 1436 correspondant le 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public et l'article 149 du décret sus indiqué, et conformément aux articles 90 et 91 de la loi n° 12-23 du 05 Août 2023 fixant les articles générales relatives aux marchés publics.
- Conformément au marché n° : 13/2026 du 04/06/2026 relatif au : « Acquisition d'un camion citerne » Notamment l'article 09 relatif aux délais de livraison, fixés à 45 jours.
- Conformément au Bon de commande n° : 57/2026 du 09/06/2026 notifier le : 22/06/2026 au société : SARL DAR EL DIAF MOTORS , situé à : Cherareba, rue de Meftah groupe 92 Lot n° 8 Eucalyptus – Alger.
- Considérant le non-respect par l'entreprise des délais contractuels de livraison du camion, fixés à 45 jours.
- Le président de l'Assemblée Populaire de la Commune de l'Arbaa vous adresse cette première mise en demeure afin de vous conformer pleinement aux termes du marché et aux spécifications fournies. À défaut d'exécution de votre part dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de publication de la présente mise en demeure dans les journaux officiels, toutes les mesures réglementaires en vigueur en la matière seront prises à votre rencontre.

Le président de l'Assemblée Populaire communale

ANEP 2616 030 044 — Le Soir d'Algérie du 08-09-2026



المؤسسة الوطنية للزرم المعدنية

ENTREPRISE NATIONALE DES EMBALLAGES METALLIQUES

Entreprise Publique Economique Spa

Capital social : 3.596.400.000.00 DA

Avis d'attribution définitive

L'Entreprise Nationale des Emballages Métalliques EPE EMB Spa, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'Appel d'Offres National et International Restreint N°003/2026/EPE EMB/DSII, portant sur l'acquisition, installation, et de mise en service d'une ligne neuve de fabrication des fonds Ø73 en fer blanc et TFS pour la fabrication des emballages métalliques, paru le 31/05/2026, que l'attribution définitive est faite comme suit :

Désignation	Soumissionnaire retenue	Pays	Prix total CFR
Ligne neuve de fabrication des fonds Ø73 en fer blanc et TFS	Zhoushan Golden Wing Machinery CO., LTD	Chine	355 550 USD

EPE-EMB/ Spa Route de Baraki, Gué de Constantine

Tél : (023) 93.41.37/ Fax : (023) 93.41.38

ANEP 2616 103 260 — Le Soir d'Algérie du 08-09-2026

MOTS FLÉCHÉS

Par Tayeb Bouamar

Son nom

Son prénom

Son métier

Y a officié

Glace

Pluie

Mis

Lésé

Dissimula

Inanimée

Note

Solidaire (des.)

Cérémonie

Article

Hassium

Plantée

Radon

Type (ph)

Craintes

Espèce

Etire

Possessif

Cordes

Armée

Emerge

Tantale

Asséchée

Pratique

Détérioré

Colère

Entière

Lots

Divinité

Dirigé

Hissé

Adorée

Capitale

Ville belge

Rapidement

Son pays

Issus

Arme

Trahi

Sérénité

Comparatif

Piègera

Existence

Fut apte

Céder

Dans le sol

Fabriqua

Gourdin

Ingurgiter

Presse

Molybdène

Ravir

Cité antique

Saint espagnol

Préposition

Fin de série

Abri

Couleur

Boisson

Organisation internationale

Osmium

Tentatives

Cadeau

Fruits

Pivot

Bruit

Affectes

Lithium

Est obligé

Néon

Rigide

Naturel

Détesté

Dormeur

Onéreuse

Inscrire

Son grade



ENUMÉRATION

Ces colonnes abritent les noms de trois ouvrages d'André Lalande.
Une lettre ne peut être cochée qu'une seule fois.
Définition du mot restant =
«Philosophe français»

N

T

S

S

A

R

T

R

E

L

V

O

E

S

P

N

O

I

T

A

T

E

E

L

M

Y

P

E

R

I

M

E

N

S

S

U

E

C

X

I

N

T

G

H

E

L

O

I

U

O

L

L

I

O

J

L

D

U

S

N

E

O

T

S

E

L

S

E

T

S

I

N

D

G

E

T

H

E

R

I

E

S

D

E

E

I

N

O

I

T

C

U

D

N

I

L



- 1- LES ILLUSIONS ÉVOLUTIONNISTES
- 2- LES THÉORIES DE L'INDUCTION ET DE L'EXPÉRI-MENTATION
- 3- PSYCHOLOGIE DES JUGEMENTS

MOT RESTANT = SARTRE

FAITES LE TRI

Etablissez les bonnes relations
Exemple : A7

N	Région	N	Pays	TRI
A	TILLABERI	1	ITALIE	A7
B	KURPIE	2	SOUDAN	
C	TOSCANE	3	GRÈCE	
D	VERACRUZ	4	FINLANDE	
E	JABALAYN	5	ÉTATS UNIS	
F	ZAGROS	6	CACHEMIRE	
G	WINNIPEG	7	NIGER	
H	CRÈTE	8	POLOGNE	
I	LADAKH	9	MEXIQUE	
J	HÂME	10	IRAN	

SOLUTION : A7 - B8 - C1 - D9 - E2 - F10 - G5 - H3 - I6 - J4

SOLUTIONS...SOLUTIONS...SOLUTIONS...

MOTS FLÉCHÉS	RENES-VIRAGE-VIE	MOTS FLÉCHÉS
GÉANTS	E-NE-FEE-NE-FE-N	
	MUE-CIRRUS-CONES	
SANGIEGO-ORANGES	PS-CHAIRE-PARURE	-UNDAV-ALLEMAGNE
OREE-ME-LU-MO-TA	T-THE-TE-RIVES-E	DRUE-IVRES-EMOI-
UTE-MANIE-TERGAL	INCARNE-SALES-CS	ENS-BR-ME-TDI-LA
RE-TUNIS-SE-MI-V	OI-RIE-RUDES-DU-	NE-CRAIE-GAIES-T
I-COREE-CARRESSA	NETTE-TARIR-PARC	T-SAULE-PAIRS-ST
CALMES-SOURIS-OD	-CEE-RINGS-ROMEO	SVELTE----RA-TUA
IR-BE-MERLES-BIO	EES-HARDI-COTE-N	-ARES-----E-MI-Q
ERRE-DANSES-NA-R	SS-PALES-RIDE-CS	PLIE-S-----PERDU
REE-TOUTES-DOSA-	P-ERRES-LAMA-DUO	ASE-GELES-MARE-A
ET-HOURIS-RE-AID	ENTIER-CITE-TO-L	RE-MENER-FUTE-SN
-AVANCEE-MALIN-I	RUA-N-PIES-LITRE	T-SANTE-GITE-FAT
P-INNES-CIVILE-S	ALLIGATOR-MARAIS	ISOLEE-RAGE-DIT-
ETETES-POLARS-NP		-OU-R-MENE-CALIN
		JULIANNAGELSMANN

Par Tayeb Bouamar

[illegible]



Édité par la SARL
LE SOIR D'ALGÉRIE
SIÈGE :

DIRECTION-REDACTION :
Fax : 020 06 46 45

ADMINISTRATION :
Télé - Fax : 020 06 47 45
E-mail : lesoir.adm@gmail.com
1, Rue Bachir Attar -
Place du 1^{er} Mai - Alger -
Tél. : 020 06 49 47 -
020 06 49 29

COMPTES BANCAIRES :
CPA : Agence Hassiba Ben Bouali
N°116.400.11336/2
BNA : Agence «G» Hussein-Dey
N° 611.313.335.31
CCP : N°14653.59
Registre du commerce :
RC N°0013739.B.00

MEMBRES FONDATEURS :
Maâmar FARAH
Djamel SAÏFI
Fouad BOUGHANEM
Zoubir M. SOUSSI
Mohamed BEDERINA

**DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION :**
Nacer Belhadjoudja

**DIRECTEUR
DE LA REDACTION :**
Badreddine Manaâ

GÉRANT :
Ammar Kaboub

P.A.O. : «Le Soir»

PUBLICITÉ

Le Soir : SIÈGE - Fax : 020 06 43 83
ANEP : «Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise nationale
de communication, d'édition
et de publicité»
Agence ANEP 01,
Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone :
020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 1 020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ANNABA
19, rue du CNRA
(Cours de la Révolution)
Tél./Fax : 038 45 00 96
Téléphone : 038 45 00 89

BLIDA
103, Avenue Ben-Boulaïd, Blida
Tél./Fax : 025 40.10.10 -
Tél. : 025 40.20.20

ORAN
3, rue Kerras Aoued.
Tél. : 041 33.23.95

TIZI-OUZOU
Bt Bleu,cage C
(à côté de la CNEP) 2^e étage, gauche
Tél./Fax : 026 12 87 04
Tél. : 026 12 87 01

TLEMCE
Cité R'hiba Bt n°2 RDC.
Tél. : 043 27.30.61
Fax : 043 27.30.82

BÉJAÏA
19, rue Larbi Ben-M'hidi (rue
Piétonnière), Béjaïa-ville 06000
Tél. : 034.16.61.20
Fax : 034.16.61.90

SÉTIF
Tél. : 00 213 36.821.111

IMPRESSION
Centre : S.I.A Alger
Est : S.I.E Constantine
Ouest : S.I.O Oran

DIFFUSION
Est : Sodî-Pressé
Centre : Le Soir
Ouest : MPS
Tél.: 0550 17 26 03

Les manuscrits, photographies ou tout
autre document et illustration adressés ou
remis à la rédaction ne sont pas rendus et
ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

NOTRE JOURNAL
fait sienne cette citation de Joseph Pulitzer,
fondateur du journalisme moderne :
«Il (son journal, ndr) combattra toujours
pour le progrès et les réformes, ne tolérera
jamais l'injustice et la corruption ; il
attaquera toujours les démagogues de tous
les partis, n'appartiendra à aucun parti,
s'opposera aux classes privilégiées et aux
exploiteurs du peuple, ne relâchera jamais
sa sympathie envers les pauvres, demeurera
toujours dévoué au bien public.
Il maintiendra radicalement son
indépendance, il n'aura jamais peur
d'attaquer le mal, autant qu'il provient
de la ploutocratie que de ceux qui se
réclament de la pauvreté.»

Votre soirée Koh-Lanta

Divertissement présenté
par Denis Brogniart
Dix-huit concurrents
emblématiques de
«Koh-Lanta» traversent le
monde pour débarquer au
sud du Panama, sur un
minuscule îlot baigné par

les eaux du Pacifique.
Ces aventurières et
aventuriers aguerris, qui
ont marqué de leur
empreinte les neuf
éditions dont ils sont
issus, vont disputer une
saison totalement folle.

TFI à 21h10



M6 à 21h10

Fiction de
Bradley Buecker
Dans l'espace,
Athena et Hen
doivent faire face à
des dangers de plus
en plus importants.
Leurs amis, proches
et lointains, vont
tout tenter pour les ramener saines et sauves.
L'hélicoptère de la 118 continue de porter secours aux
victimes de l'orage magnétique et des débris spatiaux.
Des passagers sont ainsi coincés dans un train
souterrain. Les sauveteurs voient leur mission
compliquée par la rupture d'une canalisation...



9-1-1

France 3 à 21h10

Fiction de
Alexandre Pidoux
L'enquête se poursuit
à Castan pour
retrouver le meurtrier
de Manon Torrès.
Clément Dajet, le
petit ami de la
victime, est arrêté.
Mais alors que tout semble l'accuser, Constance est
convaincue de son innocence. En marge de l'instruction
dont elle a été écartée, elle décide de poursuivre
l'enquête, épaulée par sa famille. Constance remonte la
piste d'un nouvel amant de Manon. Boris et Constance
vont devoir naviguer entre rivalités amoureuses,
mensonges et braconnage...



La stagiaire

Votre programme



07h26 : Okoo
08h57 : Peppa Pig
09h04 : T'choupi à la campagne
09h19 : Bing
09h38 : Shaun le champion
10h59 : Vivre loin du monde
11h53 : Le raton laveur, roi du
survivalisme
12h49 : Terre des mondes
13h00 : A la découverte du
monde
13h35 : Silence, ça pousse !
14h35 : Echappées belles
16h11 : Imprévis
16h25 : Sur la piste des chiens
sauvages d'Afrique
17h29 : L'invité de C dans l'air
17h42 : C dans l'air
18h57 : C à vous
19h59 : Vu
21h05 : Mécaniques du
journalisme
21h55 : Mécaniques du
journalisme
23h59 : Le pitch cinéma



06h30 : TFou
09h50 : Télésopping
10h30 : Amour, gloire et beauté
11h00 : Les Feux de l'amour
11h45 : Petits plats en équilibre
11h50 : Les douze coups de midi
12h55 : Petits plats en
équilibre
13h00 : Journal
13h50 : Plus belle la vie,
encore plus belle
14h20 : Le surfeur de mes rêves
15h55 : Romance à tribord
17h30 : Familles nombreuses :
la vie en XXL
18h30 : Ici tout commence
19h10 : Demain nous
appartient
20h00 : Journal
20h30 : My Million
21h10 : Koh-Lanta
22h25 : Koh-Lanta
23h35 : Ma mère, ton père



06h29 : Télématin
09h25 : La maison des Maternelles
10h33 : Consomag
11h21 : Chacun son tour
11h56 : Tout le monde veut
prendre sa place
12h58 : Journal 13h00
13h46 : Les aventures de Tintin :
le secret de la licorne
15h31 : Affaire conclue, tout le
monde a quelque chose à vendre
18h06 : Tout le monde a son
mot à dire
19h07 : N'oubliez pas les paroles
19h58 : Journal 20h00
20h38 : Journal météo climat
20h55 : Basique, l'essentiel de
la musique
2105 : Cash investigation
21h10 : Il était une voix...
Céline Dion
22h45 : Taratata 100% live
00h05 :
Carte blanche à Passi



07h35 : Okoo
08h30 : Ô la belle vie
09h08 : Dans votre région
11h05 : Consomag
11h15 : Outremer.le mag
11h50 : Outremer.l'info
12h00 : Le journal des
solutions
12h25 : ICI 12/13
14h21 : Le Renard
15h31 : Le Renard
16h33 : Modules de campagne
- élections européennes
16h45 : Duels en familles
17h28 : Slam
18h10 : Questions pour un
champion
18h55 : L'image du jour
19h50 : Tout le sport
20h00 : Le mag Ligue 1
20h20 : Un si grand soleil
20h40 : Un si grand soleil
21h10 : La stagiaire
22h00 : La stagiaire
23h40 : La stagiaire

APPARTEMENT

Vends un F3 Ben
Aknoun en face
CNPS cité Merzoug.
Tél. (0555) 01.72.52
RN° 149604/B1

VILLA

Vends villa R+2 O.-
Fayet.
Tél. : (0561) 01.08.16
RN° 149602/B1

POUR VOTRE «TESDIRA»

j'organise la tesdira des
jeunes mariées avec
beaucoup de goût et
de classe.
Si vous voulez que cela
soit le plus beau jour de
votre vie, appelez le :
05 54 92 23 08.

Gr-N.S./N.B.

SOS

Très urgent : vieille dame malade,
nécessiteuse, dans un état de
santé précaire, cherche couches
adultes médium.
Tél.: 0559 80 74 04

Safaâ, handicapée moteur à 100
%, âgée de 23 ans, demande à
toute âme charitable de l'aider en
lui procurant des couches adultes
(larges) - Merci.
Allah vous le rendra.
Tél.: 0552 57 05 26

J. H. handicapé demande à tout
âme charitable de l'aide en lui
procurant des couches adultes
pour 3e âge.
Que Dieu vous le rendra.
Tél. : (0698) 47.57.66

GR. Kab

Tarte au thon

Une pâte à tarte, moutarde, une boîte de thon à l'huile en miettes, gruyère râpé, quatre tomates, crème fraîche épaisse, poivre



Faire une pâte à tarte (brisée ou feuilletée) et fonder un plat beurré ou huilé. Couvrir le fond de la pâte d'une couche de moutarde et de thon émietté. Recouvrir le thon de gruyère râpé. Couper les tomates en rondelles et les disposer côte à côte sur la couche de gruyère pour le recouvrir. Poser ensuite une petite cuillerée de crème fraîche épaisse sur chaque rondelle de tomate et ajouter un peu de gruyère pour faire dorer. Faire quelques tours de moulin à poivre et enfourner à 180°C pendant une vingtaine de minutes. Servir chaud.

Affinez vos mollets

Vous rêvez de mollets gracieux, galbés ? Voici un programme d'exercices pour les muscler tout en les affinant. A raison de 2 à 3 séances par semaine pendant 10 semaines, vous ne devriez pas tarder à obtenir des résultats probants.

Exercice 1

Debout, jambes tendues, pieds à plat sur le sol légèrement tournés vers l'intérieur. Montez sur la pointe des pieds en contractant les mollets et tenez 15 secondes au moins dans cette position. Redescendez lentement. 20 fois.

Exercice 2

Debout, les mains contre un mur et les bras fléchis, pied droit au sol à 1 mètre du mur et le pied gauche levé. Inspirez et, en soufflant, levez-vous sur la pointe du pied droit. Revenez à la position de départ, changez de côté. 10 fois de chaque côté.



Exercice 3

Allongez-vous sur le sol, face à un mur. Posez vos talons au sol et les orteils contre le mur. Tirez sur vos talons pour les rapprocher du mur : vous devez sentir les muscles de vos mollets s'étirer. 2 séries de 20 étirements. Notre astuce : chez vous, prenez le réflexe de marcher régulièrement sur la pointe des pieds et non à plat. Cela fait travailler le mollet sans en avoir l'air.

LE SAVIEZ-VOUS ? Lesquelles sont les pires pour la ligne, les olives noires ou vertes ?



Mieux vaut grignoter un petit bol d'olives vertes, quasiment composées d'acides gras mono-insaturés (ceux qui protègent le cœur), que d'olives noires, par ailleurs beaucoup plus caloriques. 280 calories pour 100 g d'olives noires et 120 calories pour 100 g d'olives vertes, ça fait nettement pencher la balance pour ces dernières, non ?

Oubliez les nuits blanches et les réveils difficiles



Hérédité, prédisposition familiale, âge ou hygiène de vie précaire sont les cousins germains des poches sous les yeux. La poche se forme par accumulation d'eau (poche hydrique) ou de graisse (poche lipidique). Pour camoufler une poche due à une accumulation de graisse localisée sous l'œil, deux solutions sont possibles : la chirurgie esthétique et le camouflage cosmétique. La poche d'eau se traite avec des gels tenseurs drainants.

Ils sont formulés à base de plantes décongestionnantes et de substances émollientes hydratantes. Le massage du contour des yeux demeure néanmoins le meilleur moyen d'atténuer les yeux pochés et flétris. Massez doucement les poches de l'extérieur vers l'intérieur de l'œil afin de relancer le système lymphatique et d'activer le drainage de l'eau contenue dans les tissus. Pour le camouflage des poches, on utilisera le même stick clair que pour

la correction des cernes. On l'étendra, après l'application du fond de teint, sur la zone creuse qui borde la poche. Cette correction atténue la zone gonflée par effet d'optique. On peut aussi procéder inversement en appliquant un correcteur de teint foncé sur la partie bombée de la poche. Cette correction en atténuera l'épaisseur. Le camouflage effectué, passez un nuage de poudre que vous fixerez à l'aide d'une éponge humide.

L'humour et l'optimisme augmentent la durée de vie

VRAI. Être positif et optimiste est un gage de longévité. Une étude norvégienne démontre également que les personnes ayant le sens de l'humour ont une sensation plus forte d'être en bonne santé. Et ça marche, puisque ce sont aussi les personnes qui ont la probabilité de survie la plus élevée. Et si on prenait le temps de rigoler un peu ?



Nettoyer une tache de café

Les taches de café s'enlèvent la plupart du temps assez facilement en machine, savonnez tout de même la tache avant de laver votre linge taché. Mais il arrive que certaines taches de café résistent en particulier sur la soie. Dans ce cas, voici plusieurs astuces pour s'en débarrasser. Avant tout et quelle que soit la méthode que vous choisirez, commencez par absorber le maximum de café avec du papier absorbant. Veillez à ne pas frotter pour ne pas étendre la tache. Tamponnez avec un essuie-tout. Si le linge est blanc, vous pouvez mettre votre linge en machine directement, en ajoutant éventuellement un peu d'eau de Javel. Pour enlever le reste de la tache de café, vous pouvez tamponner avec un mélange d'eau froide et de vinaigre blanc (50/50). Rincez ensuite à l'eau froide. Si la tache résiste, recommencez en mélangeant cette fois-ci du vinaigre blanc et de l'alcool à 90°. Une autre solution pour nettoyer les taches de café est de mélanger de l'eau tiède avec un jaune d'œuf. Appliquez sur la tache, laissez agir et rincez.



Merveilles de beignets

220 g de farine tamisée, 60 g de maïzena, 80 g de beurre mou, 3 œufs, 2 sachets de sucre vanillé, 1/2 sachet de levure chimique, 1 pincée de sel, 1 zeste de citron râpé, 1 c. à s. de sucre glace, huile de friture



Dans un grand saladier, mélangez la farine, la maïzena, la levure, le sel et le sucre vanillé. Cassez les œufs puis battez-les légèrement en omelette. Incorporez-les dans le saladier avec le zeste et le beurre mou. Travaillez la pâte pour avoir un mélange homogène. Enveloppez-la dans un linge et laissez-la reposer 1 heure au frigo. Étalez la pâte au rouleau sur 5 mm d'épaisseur et découpez-y des formes diverses avec un emporte-pièce. Chauffez l'huile dans la friteuse (à 170° C - th : 6) puis plongez les beignets. Retournez-les plusieurs fois à l'écumoire pour bien les faire dorer. Egouttez-les sur du papier absorbant, saupoudrez de sucre glace. Dégustez-les chauds, tièdes ou froids.

TERRE DE RÉSILIENCE, JIJEL RENAÎTRA DE SES CENDRES !

Il est des contrées dont l'histoire semble avoir été écrite à l'encre indélébile des épreuves. La wilaya de Jijel est de ceux-là. Son relief globalement montagneux, son luxuriant couvert forestier, son littoral pittoresque et son enclavement particulier ont constitué, au fil du temps, autant de contraintes que de ressources. Trois séquences, séparées par plus d'un siècle, révèlent à son sujet une constante : l'aptitude de sa population à absorber les chocs, préserver ses solidarités et reconstruire un destin.

La sanglante conquête coloniale, la violence inouïe de la décennie noire, puis les incendies ravageurs de l'été 2026 ne racontent évidemment pas une seule et même histoire. La première relève de l'assujettissement et de la dépossession ; la deuxième du terrorisme islamiste ; la troisième d'une catastrophe écologique aggravée par des conditions climatiques extrêmes. Trois malheurs, donc, mais une même interrogation : comment une société résiste-t-elle lorsque son territoire devient le théâtre de la désolation ?

Quand les troupes françaises conquièrent Jijel en mai 1839, elles ne prennent pas pour autant possession de son arrière-pays. Longtemps, montagnes, forêts et reliefs accidentés restent des terrains de résistance où l'ordre colonial peine à s'imposer. Plusieurs soulèvements jalonnent cette impitoyable confrontation, notamment dans les Babors et la Kabylie orientale.

L'insurrection de 1871 lui donne une nouvelle dimension. Dans les sous-régions de Jijel, d'El Milia et des Babors, plusieurs tribus prennent part au soulèvement de Cheikh El Mokrani. La répression féroce ne se limite pas au champ militaire : les populations insurgées subissent alors confiscations et séquestres à grande échelle. Les historiens français ont eux-mêmes montré l'ampleur de cette politique punitive : près d'un million d'Algériens furent concernés par des mesures portant sur leurs terres, leurs maisons ou leurs plantations, sur quelque 450 000 hectares de bonnes terres. Pour les populations jijéliennes, joug et spoliation touchaient profondément à la propriété, aux ressources et aux fondements d'une société rurale.

La guerre de Libération prolongera, dans un autre contexte, cette tradition de résistance. Le

territoire correspondant à l'actuelle wilaya administrative appartient en ce temps-là à la Wilaya II historique, dans le Nord-Constantinois. Montagnes et forêts deviennent des superficies de maquis, de combats, de bombardements de villages, de destruction forestière par le napalm et de déplacements périodiques de populations.

Trente ans après l'indépendance, la géographie joue encore un rôle primordial, mais dans un tout autre registre. Dans les années 1990, la décennie noire transforme les massifs boisés et les reliefs escarpés de la région en zones d'implantation et de terreur des groupes armés islamistes. Forces de sécurité et bandes terroristes s'y affrontent rudement.

Des villages isolés sont exposés aux violences régulières ; des familles gagnent les centres urbains et le littoral ; des terres sont abandonnées et l'activité économique pratiquement à l'arrêt. La montagne, autrefois protection contre l'armée coloniale, devient un espace de grande vulnérabilité.

C'est là un des paradoxes les plus saisissants de la spécificité jijélienne : le même relief peut être tour à tour refuge salubre, frontière rassurante, bastion protecteur, sanctuaire imprenable ou piège mortel.

Et lorsque la violence décroît, les villages reprennent vie, les routes se rouvrent et l'activité redémarre. La mémoire reste douloureuse, mais la société a survécu, s'est adaptée, puis relevée pour rebondir.

La troisième tragédie est d'une tout autre nature. Elle relève du feu infernal, dans un contexte où canicule, sécheresse, vents violents et main criminelle aggravent le risque.

Entre le 26 et le 30 août 2026, l'Est algérien est accablé par des feux d'une rare intensité et d'une inédite amplitude. Jijel figure parmi les wilayas les plus durement touchées, avec douze communes gravement affectées.

Le cataclysme frappe montagne et littoral. Habitations, exploitations agricoles, vergers, cheptels et forêts sont touchés. Le bilan humain, certes élevé, doit être cependant traité avec rigueur, les chiffres publics ayant donné lieu à des estimations divergentes. Mais cette prudence statistique n'atténue en rien la portée du sinistre.

Car ce qui a brûlé à Jijel n'est pas uniquement une forêt : c'est une partie du patrimoine naturel, agricole, économique et paysager accumulé par plusieurs générations, ainsi qu'une part du capital touristique.

Le pays des Berbères Koutama ne manque pourtant pas d'atouts : ressources hydriques et sylvicoles, agriculture, littoral, port de Djen Djen, faune et flore et potentiel touristique constituent des leviers considérables. Le tourisme balnéaire joue un rôle saisonnier impor-

tant. Plages, falaises, forêts et arrière-pays alpestre composent un patrimoine naturel particulièrement attractif, à même d'alimenter un tourisme maritime, rural, de montagne et de pleine nature.

Mais ce potentiel est peu transformé en richesse durable. Le tissu industriel demeure limité, l'économie peu diversifiée et l'emploi, notamment des jeunes, reste une préoccupation permanente. Le tourisme est largement saisonnier.

C'est là tout le paradoxe jijélien : un territoire riche en ressources mais pauvre en valorisation économique à la hauteur de ses potentialités.

Les incendies récurrents rendent cette antinomie plus aiguë. Lorsque le feu saccage la forêt qui surplombe le littoral, il détruit un écosystème, altère précisément les paysages qui fondent une partie de l'attractivité touristique, précarise les activités agricoles et menace les conditions mêmes d'un développement économique futur.

Trois chemins de croix, mais pas trois défaites pour autant. C'est ici que l'histoire de l'univers jijélien prend tout son sens.

La colonisation a tenté de soumettre un ensemble de fiefs qui opposaient leur relief, leurs structures sociales et leurs solidarités à l'entreprise d'expropriation-appropriation. La décennie noire a transformé ce même relief en géographie de la violence et en grammaire de la peur. Les incendies cataclysmiques de 2026 ont révélé la forte vulnérabilité de zones où des phénomènes météorologiques de plus en plus sévères peuvent transformer une richesse naturelle en facteur de risque réel.

Mais aucun de ces trois calvaires n'a effacé terroirs et territoires jijéliens.

Ce qui les relie n'est pas tant leur histoire, mais leur effet sur une même communauté humaine. À chaque époque, les habitants ont dû réapprendre à retrouver leurs racines après l'affliction, reconstruire, reprendre des terres, restaurer des activités et faire revivre les communautés.

L'admirable endurance jijélienne n'est pas une posture, mais une pratique sociale : solidarité, attachement à la terre, goût du travail, adaptation et refus de considérer la catastrophe comme le dernier chapitre de la vie aussi éprouvante soit-elle.

Les feux de 2026 en ont fourni une nouvelle illustration. Face au désastre, populations sinistrées, citoyens, institutions et organisations de solidarité se sont mobilisés comme un seul homme. Comme après les précédents coups du sort, la société a pu tenir debout.

Une collectivité résiliente n'est pas seulement celle qui répare les conséquences des calamités grâce à la solidarité à la fois commu-



Par Nouredine Khelassi

nautaire et nationale. La véritable leçon du pays jijélien est en effet ailleurs : sa résilience doit désormais inspirer la politique publique.

Cela signifie mieux anticiper les risques, protéger les populations, désenclaver l'arrière-pays, sécuriser les voies d'évacuation, maîtriser l'urbanisation dans les zones exposées, préserver les forêts et repenser l'aménagement du territoire. Et rebâtir autrement après les incendies : non pas reproduire mécaniquement l'existant, mais rendre l'occupation du sol plus sûre et plus résistante aux bouleversements futurs.

Pour Jijel en tant que région, l'enjeu est immense : préserver forêts, agriculture, villages de montagne, littoral et économie touristique, tout en offrant à sa jeunesse davantage d'emplois et de perspectives.

Après avoir été un pays de résistance, la terre jijélienne pourrait devenir un laboratoire de la résilience territoriale algérienne : une province où prévention des risques, aménagement, restauration des écosystèmes, développement économique et protection des populations seraient pensés ensemble.

La question fondamentale n'est plus seulement de neutraliser le prochain incendie, mais de faire en sorte que le choc suivant ne produise plus le même impact.

Bref, comment faire de la sphère jijélienne une terre qui résiste mieux et, mieux encore, une terre qui prospère ?

N. K.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam
hlaalam@gmail.com



L'ANGE AYOUB, ET AÂYB AÂLIKOU M YAL'FADJRIN !

Des travaux vont être entamés dans la caserne désaffectée de Tanezrouft. Des travaux rendus urgents par l'état trop ...

... confortable de la bâtisse !

Djidji n'est pas un totem. Il est président de la République. Donc, humain. Donc pouvant se tromper. Comme pouvant avoir raison. Chanegriha n'est pas un totem. Il est chef d'état-major, ministre délégué auprès du ministre de la Défense. Nationale. Donc, humain. Donc, pouvant se tromper. Comme pouvant avoir raison. Depuis 2019, ces deux hommes ont plus souvent raison que tort. Ça, Allah ghaleb, avec toute la mauvaise foi mise en bocal dans les caves humides des influenceurs et influenceuses déguisés en Chouchou-Opposants, personne ne peut le nier, sauf à nier la mathématique et les chiffres et les bilans, tous secteurs confondus. Mais ya sidi, nefferdhou, supposons que Djidji, patron actuel du pays, se trompe ou émet un édit qui ne plaît pas. Pourquoi ne pas le lui signifier directement ? Prenons un exemple simple et factuel : sur la décision d'activer une loi en sommeil, la peine de mort, plusieurs acteurs politiques, dont les derniers en date, Louisa Hanoune du Parti des travailleurs et Youcef Aouchiche du Front des forces socialistes, se sont opposés à cette démarche et décision. À haute et intelligible voix. Et pas d'une cave, mais des sièges de leurs partis ! Ont-ils été arrêtés, mis aux fers par la méchante junte militaire ? Non ! Pourquoi ce long préambule ? Parce que je relève difficilement d'une nuit passée à gerber mes entrailles. Des «voix d'opposition» reconnaissables à leurs lives, avec en fond, sur une étagère, les gratifications-colifichets de YouTube et une pile moins visible de bordereaux de virements PayPal, s'en sont pris à Djidji et à Aâmi Saïd et à tout ce que peut compter cette République comme responsables, à propos du décès accidentel de l'ange Ayoub, tombé dans un puits. Alors, pour ne pas perdre plus de temps dans les chemins de traverse, j'emprunte la seule voix que je connaisse et que je pratique tous les jours : Em 'chou t'... ! Et ne venez pas me dire «En'aâl Echitane, ya Hakim. Y a des enfants qui te lisent !» Oui, il y a des enfants qui me lisent. Et même qu'aujourd'hui, les enfants des

enfants qui me lisent depuis trois décennies commencent eux aussi à s'aventurer dans ce territoire des outrances bienveillantes, dans cet espace de mes chroniques. Donc, pas de ça entre nous. Depuis le temps que nous nous fréquentons, enn'barkaw le t'zendik ! Tu te prétends opposant et de quoi nourris-tu ton discours ? De quoi te nourris-tu, yal'fadjer ? Du cadavre frêle d'un enfant. Tu postillonnes sur la tombe à la terre fraîchement creusée de cet «ichachra» ! Y a-t-il plus immonde que ça ? Peut-on descendre plus bas dans les catacombes de l'ignominie ? Je ne pense pas. Quoique ! Certaines foreuses me déroutent parfois par leurs capacités à aller encore et toujours plus profond dans le sacrilège et la profanation. Tu penses atteindre ainsi un président de la République ? Ya oulidi - hacha ouladi - si une petite partie, une nano particule de ton corps putréfié tombait entre les mains, non pas de Tebboune qui, visiblement s'en contrefiche, mais des citoyennes et citoyens dézédiens, je ne donnerais pas cher de tes chances à une sépulture décente ! C'est les gens de tous les jours, les habitants lambda de ce pays qui te déchiquetteraient avec leurs dents, avant d'aller se les brosser de dégoût ! Fouiller un puits, ya Errab ! Blesser une famille qui n'a pas encore fait son deuil ? Pour des likes, ya aâdjaba ! Les busards les plus féroces se l'interdiraient, car chez les busards subsiste malgré tout un chouïa de retenue croissante ! Ayoub qui tombe dans un puits, et c'est donc la faillite sécuritaire de Djidji ? Un camion fou ou un autobus encore plus fou et c'est encore Djidji qui mange le soir, chez lui, tous les pneus de la République, n'en laissant aucun pour le transport routier et de voyageurs ? Des incendies se déclenchent en haute saison d'été inflammable, ou sont déclenchés, et c'est Djidji le pyromane ? La Dézédie n'est pas parfaite ! Mais elle mérite au moins une meilleure opposition. Mais qu'on ne s'y trompe pas et que l'on ne fasse pas d'amalgame : elle existe déjà, cette opposition. Ici, en Algérie. Elle travaille. Elle parle. Elle dissèque. Elle accompagne. Ou s'oppose sur la place publique. Pas dans les caves. Et surtout pas à partir des vestiaires de la Piscine de M'sieur Ivan ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.